

### Génocide en Palestine, les vrais coupables

DJAMEL LABIDI



### ■ Le veto US, cet instrument de mort

MUSTAPHA AGGOUN

■ Hommage à un érudit passionné, le professeur émérite Abdou Elimam  
SALAH LAKOUES



■ Gare à la fracture numérique !  
CHERIF ALI

P. 4 à 9

■ Dans sa conquête de l'Est, l'impérialisme patine en Palestine

SAADEDDINE KOUDRI

■ Livres : guerre (s) et paix

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

## Agression sioniste Intenses bombardements sur Ghaza

Mohamed Mehdi

**A**u 201<sup>e</sup> jour de l'agression sioniste contre Ghaza, le nombre de victimes a atteint, mercredi, 34.262 martyrs et 77.229 blessés, selon les chiffres du ministère de la Santé de l'enclave. La même source a indiqué que ce bilan provisoire comprend les 79 martyrs et 86 blessés victimes des 6 massacres commis par l'armée israélienne durant les précédentes 24 heures.

Mercredi, l'armée d'occupation a poursuivi ses bombardements dans différentes régions de Ghaza, et continue, depuis mardi, d'ordonner de nouvelles évacuations dans le secteur de Beit Lahia, dans le nord de la bande de Ghaza, le qualifiant de «zone de combat dangereuse». Cette «nouvelle» tentative de réinvestir le nord de Ghaza montre que plus de six mois de bombardements et d'opérations au sol n'ont pas pu venir à bout des combattants de la Résistance Palestinienne.

Cela se passe au moment où les dirigeants sionistes évoquent, avec insistance, des préparatifs pour une invasion de Rafah, au sud de Ghaza, prétendant installer des milliers de tentes pour déplacer plus de 1,4 million de Palestiniens vers... le nord. C'est justement au nord que l'entité sioniste se rend compte, encore une fois, que le terrain n'a pas été «nettoyé», comme l'ont prétendu précédemment les dirigeants des forces d'occupation israélienne (IOF).

A Beit Lahia, d'intenses bombardements ont débuté dès la nuit de lundi à mardi et se sont poursuivis jusqu'à hier mercredi. Des vidéos diffusées par Al Jazeera montrent de très importants dégâts dans les quartiers résidentiels de cette localité du nord de Ghaza. La même source rapporte un certain nombre de martyrs et de blessés dans des bombardements sur des maisons dans le quartier d'Al-Hatabiya. Les images montrent des traces de sang des blessés dans une des maisons et dans les rues soumises aux bombardements israéliens à Beit Lahia.

### DES BOMBARDEMENTS ET DES AFFRONTEMENTS À NUSEIRAT

Dans le centre de Ghaza, le camp Nuseirat est également soumis depuis plusieurs jours à d'intenses bombardements. Ce qui n'a pas empêché que des combats aient lieu entre la Résistance et les troupes sionistes.

Un correspondant d'Al Jazeera a rapporté au moins 4 martyrs dans un bombardement visant un groupe de citoyens près de l'école Abu Araban, dans le camp de Nuseirat. La même source a fait état également de violents affrontements au nord du camp entre la résistance et l'armée d'occupation, soutenue par des tirs d'artillerie israélienne et des bombardements aériens.

Dans le nord de Ghaza, un correspondant d'Al Jazeera a déclaré que les bombardements d'artillerie se sont poursuivis hier sur Beit Lahia, Beit Hanoun et l'est de Jabalia. L'artillerie et l'armée israéliennes ont bombardé également le quartier d'Al-

Zaytoun, au sud-est de la ville de Ghaza, et des zones agricoles dans la ville d'Al-Zawaida, dans le centre de l'enclave. Toujours dans le centre de Ghaza, un bombardement d'artillerie visant un groupe de Palestiniens à l'est du camp de réfugiés de Bureij, a fait plusieurs martyrs et des blessés.

A Khan Younes, au sud, un correspondant d'Al Jazeera a confirmé que des bombardements ont fait 2 martyrs et plusieurs autres blessés sur les régions de Ma'an et d'Al-Mawasi.

Hier, la Protection civile a annoncé que le bilan provisoire des corps retrouvés dans des charniers dans l'enceinte de l'hôpital Nasser, de Khan Younes, après le retrait de l'armée sioniste, est passé à 332.

Hier également, les Brigades Al-Qassam (Hamas), ont déclaré avoir bombardé avec des obus de mortier les forces israéliennes qui ont pénétré à l'est de Juhr al-Dik, dans le centre de la bande de Ghaza.

### UNRWA : TRÈS PEU DE CHANGEMENT DANS LE FLUX D'AIDE À GHAZA

L'enclave de Ghaza a besoin d'un millier de camions d'aide par jour. Israël ne laisse entrer en moyenne que 186 quotidiennement. Et la part du nord de Ghaza parmi ces dizaines de camions est encore largement en dessous des besoins.

Mardi, un porte-parole du Croissant-Rouge palestinien à Ghaza a déclaré sur Al Jazeera qu'un «grand nombre de personnes âgées et d'enfants sont morts de faim».

«L'arrivée d'un certain nombre d'organisations dans le nord de la bande de Ghaza a contribué à alléger les souffrances», mais que cela reste «insuffisant». «La bande de Gaza est témoin d'un véritable désastre en termes de sécurité alimentaire. Les besoins sont de 1000 camions d'aide par jour», mais le nombre qui entre est «insuffisant» pour «répondre aux besoins de la population», a-t-il affirmé.

De son côté, l'UNRWA a constaté «très peu de changement dans le flux d'aide» qui entre à Ghaza, malgré la promesse des responsables israéliens d'«inonder» l'enclave d'aide ce mois-ci. «Il y a eu très peu de changements significatifs dans le volume des fournitures humanitaires entrant à Ghaza ou dans l'amélioration de l'accès au nord (de l'enclave, ndlr)», explique l'UNRWA dans sa dernière mise à jour de la situation pour la période allant du 18 au 21 avril 2024.

«Depuis le début du mois d'avril, une moyenne de 186 camions d'aide a traversé la bande de Ghaza par jour via les points de passage de Karem Abu Salem et de Rafah. Ce chiffre reste bien en deçà de la capacité opérationnelle des deux points de passage et de l'objectif minimum de 500 camions par jour», affirme encore l'agence onusienne.

L'UNRWA précise : «Dans le nord de la bande de Ghaza, où des conditions proches de la famine règnent depuis des mois, l'accès à l'aide est resté particulièrement difficile, Israël limitant 15% de toutes les missions d'aide cherchant à entrer et empê-

## Algérie-Tunisie-Libye Accord sur la gestion des eaux souterraines communes

**L**'Algérie, la Tunisie et la Libye ont signé, mercredi à Alger, un accord portant création d'un mécanisme de concertation sur la gestion des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional.

L'accord a été signé par le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, le ministre tunisien de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Abdelmonem Belati et le vice-ministre libyen des Ressources en eaux, Mohamed Faraj Qunidi.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Derbal a affirmé que l'accord «ouvre une nouvelle

page prometteuse en matière de coordination et de coopération entre nos pays dans un domaine vital, à savoir les ressources en eau, sur lequel repose tout processus de développement».

Les dirigeants des trois pays, Messieurs les Présidents Abdelmajid Tebboune, Kaïs Saïed et Mohamed Younes El-Menfi sont convenus, lors de la 1<sup>re</sup> réunion consultative tenue lundi à Tunis, d'activer au plus vite des mécanismes conjoints pour l'exploitation des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional et d'accélérer la mise en œuvre du

projet d'interconnexion électrique des réseaux de transport d'électricité entre les trois pays.

Ils sont également convenus de «créer un groupe de travail conjoint chargé d'élaborer des mécanismes permettant de mettre en place des projets et des investissements conjoints, d'envergure dans des domaines et secteurs prioritaires, tels que la production de céréales et de fourrage et le dessalement de l'eau de mer, ainsi que d'autres projets et programmes de coopération visant à assurer la sécurité hydrique et alimentaire des trois pays», selon le communiqué final de la réunion.

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

**L**a découverte de fosses communes à l'intérieur de deux hôpitaux à Ghaza, Al-Chifa et le complexe médical gouvernemental Nasser, d'où furent retirés les corps de près de 300 Palestiniens tués et enterrés d'une manière qui a horrifié le haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, a poussé l'ONU à réclamer le mardi 23 avril des enquêtes indépendantes en associant dans cette démarche des enquêteurs internationaux, et ce compte tenu

du climat d'impunité qui prévaut, tient à souligner l'ONU. «Les victimes auraient été enterées profondément dans le sol et recouvertes de déchets», a déclaré lors d'un point de presse une porte-parole du Haut-Commissariat, Ravina Shamdasani, ajoutant que des personnes âgées, des femmes et des blessés figuraient parmi les morts. D'autres ont été «retrouvées les mains liées et sans vêtements».

Des crimes horribles qui ne doivent pas rester impunis, indique l'ONU qui dit ne pas avoir les chiffres exacts du nombre de personnes tuées et enterrées dans ces fosses communes. Chose que les enquêteurs doivent clarifier, en sus de l'identification de la partie responsable et pourquoi pas des criminels qui ont commis ces horreurs. Ira-t-on jusqu'au bout de ces enquêtes et juger les responsables de ces actes inhumains qui rappellent encore les pratiques des nazis durant la seconde guerre mondiale ? On est en droit de douter que ces enquêtes aboutissent à des résultats qui identifieront les criminels. Même si on ne doute pas de la bonne volonté de l'ONU pour arriver à la vérité, on ne peut pas croire que des enquêtes sérieuses puissent être menées dans les conditions qui prévalent à Ghaza.

chent l'UNRWA de livrer des denrées alimentaires dans cette région».

Toujours sur la question de l'aide humanitaire, le ministre irlandais des affaires étrangères, Michael Martin, a déclaré mardi, qu'elle «est insuffisante», estimant que «100% des Palestiniens de Ghaza sont confrontés à la famine». M. Martin a aussi précisé qu'il y a encore 40 ressortissants irlandais dans la bande de Ghaza.

### DES APPELS À LA REPRISE DU FINANCEMENT DE L'UNRWA

Sur la question du financement de l'UNRWA, le responsable des affaires humanitaires de l'UE a exhorté, mardi, les pays donateurs à rétablir le financement de l'agence.

«J'appelle les donateurs à soutenir l'UNRWA, la bouée de sauvetage des

De toute façon, l'identité des commanditaires de ces crimes, qui s'assument publiquement, n'a pas besoin de fins limiers pour lever le voile sur leurs vi-

sages maculés de sang des victimes palestiniennes. D'ailleurs, il est nécessaire maintenant de voir combien d'enquêtes ont été réclamées ces derniers mois et de se demander quel a été leur aboutissement, pour ne pas disperser les efforts et ouvrir la voie aux Israéliens pour lancer la controverse sur des actes qui relèvent de crimes contre l'humanité et de génocide, qui ont fait l'objet d'un jugement rendu par la Cour internationale de justice, ordonnant à Israël «d'empêcher d'éventuels actes de génocide», de «prendre sans délai des mesures effectives pour permettre la fourniture des services de base et de l'aide humanitaire requis de toute urgence» et de lui «fournir un rapport sur l'ensemble des mesures qu'il aura prises pour exécuter la présente ordonnance, dans un délai d'un mois». Trois mois après, Israël n'a pas respecté un seul mot de cette ordonnance.

A quoi a abouti l'enquête sur l'utilisation par Israël d'armes hautement explosives qui ont provoqué des destructions gratuites à Ghaza, et quelle suite a été réservée aux aveux de crimes commis par l'armée israélienne, sans qu'on ait besoin de réclamer une quelconque enquête, à l'image des tirs qui ont tué 300 civils palestiniens qui tentaient de récupérer de la nourriture transportée dans des camions humanitaires à Ghaza, ou encore l'assassinat de sept humanitaires de l'ONG 'World Central Kitchen' assumé par l'armée israélienne. Jusqu'à quand ce climat d'impunité ?

population manque de tout et beaucoup meurent de faim. La présence de l'UNRWA est également cruciale pour les efforts d'autres organisations humanitaires à Ghaza », a-t-il déclaré dans un communiqué, rappelant que cette agence de l'ONU «est bien plus qu'une organisation humanitaire». Elle «représente l'engagement de la communauté internationale envers les réfugiés palestiniens et leurs droits», dit-il encore.

Le commissaire européen chargé de la gestion des crises, Janez Lenarcic, a lui aussi appelé, mercredi, à soutenir l'UNRWA. «J'appelle les donateurs à soutenir l'UNRWA, la bouée de sauvetage des réfugiés palestiniens», a-t-il écrit sur X.

Hier aussi, le gouvernement allemand a annoncé qu'il reprendrait bientôt sa coopération avec l'UNRWA à Ghaza, selon Reuters.

## Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
**ORAN - PRESSE**  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
Directeur Général  
**Directeur de la Publication**  
Mohamed Abdou BENABBOU

**Direction - Administration**  
**Rédaction centrale**  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21  
Fax et Rédaction: 041.23.25.20  
**Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"**  
**Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"**  
**Constantine : S.I.E.**

**INTERNET:** <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)  
**Rédaction Algéroise**  
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57  
Pub Tél.: 021.64.96.44  
**Rédaction Constantinoise**  
Tél. : 031.92.12.11  
Fax : 031.92.12.22  
**Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE**

## Marges bénéficiaires

# Le Syndicat des pharmaciens revient à la charge

M. Aziza

**E**n dépit des mesures prises par les pouvoirs publics en faveur des pharmaciens d'officine, entre autres, la promulgation d'une réglementation sur les psychotropes, l'adoption d'un nouveau système fiscal et avancement dans le projet de la numérisation « l'officine demeure toujours dans une position de vulnérabilité extrême ».

C'est le constat fait par les membres du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), lors de leurs intervention, en marge de la tenue récemment de la 17<sup>e</sup> Conférence nationale de la Pharmacie, à Alger, et à travers également, la dernière édition de leur bulletin officiel 'Le Courrier du pharmacien'.

Les membres du Syndicat ont souligné que le retard pris sur de nombreux autres projets menace, en fait, la profession. Le Dr Messaoud Belambri, membre du Conseil national du SNAPO, a affirmé, dans ce sens, que : « nous recensons depuis quelques années la fermeture de 350 officines par an, suite à des cessions volontaires ou à l'abandon du métier et parfois à une faillite de la pharmacie ». Et d'insister sur le fait que l'équilibre économique de l'officine demeure extrêmement précaire. M. Belambri indique qu'en absence d'une véritable réflexion et réforme du système économique et de fonctionnement des officines, la situation risque de se dégrader davantage. Le problème principal qui doit être réglé est « la révision des marges bénéficiaires » car, selon M. Belambri, l'économie de l'officine est basée sur un décret exécutif régissant les marges bénéficiaires datant de 1998. Un système de calcul et d'application des marges devenu totalement obsolète et en contradiction avec les réformes menées en faveur de la production nationale, souligne-t-il. Le président du SNAPO, Dr Karim Merghem, a fait remarquer, pour sa part, que tous les professionnels ont bénéficié d'augmentations et de priviléges dans

leurs revenus au cours des vingt dernières années, à l'exception des pharmaciens. Car, dit-il, leurs marges bénéficiaires n'ont pas changé depuis 1998 et elles sont toujours soumises au décret exécutif n° 44/98, malgré les difficultés économiques et sociales, et en dépit des changements opérés dans le secteur sanitaire. La marge bénéficiaire augmente à mesure que le prix du médicament diminue, alors que la réalité a prouvé que le prix de nombreux produits pharmaceutiques a doublé plusieurs fois, précise M. Merghem. A cela s'ajoute, explique-t-il, le fait que le taux de change du dollar en 1998 par rapport au dinar, était à environ 58 dinars, alors que son prix par rapport au dinar en 2022 atteignait 140 dinars. « On obtient donc une inflation importante qui a affecté négativement l'équilibre financier et les bénéfices de la pharmacie », regrette-t-il. En revanche, on constate que les charges liées au fonctionnement de la pharmacie, comme le loyer, l'électricité, les impôts et les salaires des ouvriers, ont augmenté de manière significative.

En effet, le salaire minimum, en 1998, était égal à 6.000 dinars algériens, alors qu'il a plus que triplé en 2023 pour atteindre 20.000 DA. Ainsi, la marge bénéficiaire de la pharmacie est en décalage avec la réalité économique et la révision du décret 44/98 est devenue une nécessité absolue pour maintenir l'équilibre économique de la pharmacie. Le SNAPO est en train de travailler sur ce dossier avec les ministères du Commerce, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, de la Santé, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et celui des Finances au sein d'une Commission mixte. Cette dernière comprend également le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, l'Association des distributeurs en gros des produits pharmaceutiques et l'Association nationale des opérateurs pharmaceutiques, affirme la même source. Des propositions ont été préparées justement pour les remettre à ladite commission.

## Mouvement partiel dans le corps des walis

**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a opéré, mercredi, un mouvement partiel dans le corps des walis, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a opéré, ce mercredi 15 Chaoual 1445 de l'hégire, correspondant au 24 avril 2024, un mouvement partiel dans le corps des walis, portant :

- Mutation de M. Mustapha Aghamir,

wali de Ouargla, à la wilaya de Bordj Badji Mokhtar.  
 - Mutation de M. Abdelghani Filali, wali de Ain Defla, à la wilaya de Ouargla.  
 - Mutation de M. Aissa Aziz Bouras, wali de Ouled Djellal, à la wilaya de Ain Defla.  
 - Mutation de M. Abderrahmane Dehimi, wali de Bordj Badji Mokhtar, à la wilaya de Ouled Djellal", précise le communiqué.

## Lutte contre les incendies Mobilisation de 12 avions bombardiers

**L**a compagnie Tassili Travail Aérien a mobilisé une flotte composée de 12 avions bombardiers d'usages multiples, en prévision de la campagne nationale de lutte contre les incendies de l'exercice 2024, a-t-on appris auprès de cette filiale du groupe Sonatrach. Le chef de base de la compagnie Tassili Travail Aérien de Mostaganem, Ahmed Boubekri, a souligné hier mardi, dans ses explications données au Directeur général des forêts, Djamel Touahria, sur le projet de la base aérienne de lutte contre les incendies de forêt et d'évacuation sanitaire à l'aérodrome de Sayada, dans le cadre de sa visite de la wilaya, que la compagnie, en pré-

vision de la campagne nationale de lutte contre les incendies de l'année en cours, a acquis, en exécution des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, six avions Air Tractor AT 802, dont trois ont été livrés plus tôt, ainsi que deux avions livrés, mardi, et un autre en septembre prochain.

Sept avions du même type seront également loués, a ajouté le même intervenant, notant qu'en plus de ces avions destinés à la surveillance et à la détection d'incendie (équipés de caméras) et d'intervention rapide de lutte contre l'incendie, deux hélicoptères seront inclus, lors de cette campagne pour un soutien logistique.

## Marges bénéficiaires

# Le Syndicat des pharmaciens revient à la charge

M. Aziza

**E**n dépit des mesures prises par les pouvoirs publics en faveur des pharmaciens d'officine, entre autres, la promulgation d'une réglementation sur les psychotropes, l'adoption d'un nouveau système fiscal et avancement dans le projet de la numérisation « l'officine demeure toujours dans une position de vulnérabilité extrême ».

C'est le constat fait par les membres du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), lors de leurs intervention, en marge de la tenue récemment de la 17<sup>e</sup> Conférence nationale de la Pharmacie, à Alger, et à travers également, la dernière édition de leur bulletin officiel 'Le Courrier du pharmacien'.

Les membres du Syndicat ont souligné que le retard pris sur de nombreux autres projets menace, en fait, la profession. Le Dr Messaoud Belambri, membre du Conseil national du SNAPO, a affirmé, dans ce sens, que : « nous recensons depuis quelques années la fermeture de 350 officines par an, suite à des cessions volontaires ou à l'abandon du métier et parfois à une faillite de la pharmacie ». Et d'insister sur le fait que l'équilibre économique de l'officine demeure extrêmement précaire. M. Belambri indique qu'en absence d'une véritable réflexion et réforme du système économique et de fonctionnement des officines, la situation risque de se dégrader davantage. Le problème principal qui doit être réglé est « la révision des marges bénéficiaires » car, selon M. Belambri, l'économie de l'officine est basée sur un décret exécutif régissant les marges bénéficiaires datant de 1998. Un système de calcul et d'application des marges devenu totalement obsolète et en contradiction avec les réformes menées en faveur de la production nationale, souligne-t-il. Le président du SNAPO, Dr Karim Merghem, a fait remarquer, pour sa part, que tous les professionnels ont bénéficié d'augmentations et de priviléges dans

## Mouvement partiel dans le corps des walis

**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a opéré, mercredi, un mouvement partiel dans le corps des walis, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a opéré, ce mercredi 15 Chaoual 1445 de l'hégire, correspondant au 24 avril 2024, un mouvement partiel dans le corps des walis, portant :

- Mutation de M. Mustapha Aghamir,

wali de Ouargla, à la wilaya de Bordj Badji Mokhtar.  
 - Mutation de M. Abdelghani Filali, wali de Ain Defla, à la wilaya de Ouargla.  
 - Mutation de M. Aissa Aziz Bouras, wali de Ouled Djellal, à la wilaya de Ain Defla.  
 - Mutation de M. Abderrahmane Dehimi, wali de Bordj Badji Mokhtar, à la wilaya de Ouled Djellal", précise le communiqué.

## Lutte contre les incendies Mobilisation de 12 avions bombardiers

**L**a compagnie Tassili Travail Aérien a mobilisé une flotte composée de 12 avions bombardiers d'usages multiples, en prévision de la campagne nationale de lutte contre les incendies de l'exercice 2024, a-t-on appris auprès de cette filiale du groupe Sonatrach. Le chef de base de la compagnie Tassili Travail Aérien de Mostaganem, Ahmed Boubekri, a souligné hier mardi, dans ses explications données au Directeur général des forêts, Djamel Touahria, sur le projet de la base aérienne de lutte contre les incendies de forêt et d'évacuation sanitaire à l'aérodrome de Sayada, dans le cadre de sa visite de la wilaya, que la compagnie, en pré-

vision de la campagne nationale de lutte contre les incendies de l'année en cours, a acquis, en exécution des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, six avions Air Tractor AT 802, dont trois ont été livrés plus tôt, ainsi que deux avions livrés, mardi, et un autre en septembre prochain.

Sept avions du même type seront également loués, a ajouté le même intervenant, notant qu'en plus de ces avions destinés à la surveillance et à la détection d'incendie (équipés de caméras) et d'intervention rapide de lutte contre l'incendie, deux hélicoptères seront inclus, lors de cette campagne pour un soutien logistique.

## Marges bénéficiaires

# Le Syndicat des pharmaciens revient à la charge

M. Aziza

**E**n dépit des mesures prises par les pouvoirs publics en faveur des pharmaciens d'officine, entre autres, la promulgation d'une réglementation sur les psychotropes, l'adoption d'un nouveau système fiscal et avancement dans le projet de la numérisation « l'officine demeure toujours dans une position de vulnérabilité extrême ».

C'est le constat fait par les membres du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), lors de leurs intervention, en marge de la tenue récemment de la 17<sup>e</sup> Conférence nationale de la Pharmacie, à Alger, et à travers également, la dernière édition de leur bulletin officiel 'Le Courrier du pharmacien'.

Les membres du Syndicat ont souligné que le retard pris sur de nombreux autres projets menace, en fait, la profession. Le Dr Messaoud Belambri, membre du Conseil national du SNAPO, a affirmé, dans ce sens, que : « nous recensons depuis quelques années la fermeture de 350 officines par an, suite à des cessions volontaires ou à l'abandon du métier et parfois à une faillite de la pharmacie ». Et d'insister sur le fait que l'équilibre économique de l'officine demeure extrêmement précaire. M. Belambri indique qu'en absence d'une véritable réflexion et réforme du système économique et de fonctionnement des officines, la situation risque de se dégrader davantage. Le problème principal qui doit être réglé est « la révision des marges bénéficiaires » car, selon M. Belambri, l'économie de l'officine est basée sur un décret exécutif régissant les marges bénéficiaires datant de 1998. Un système de calcul et d'application des marges devenu totalement obsolète et en contradiction avec les réformes menées en faveur de la production nationale, souligne-t-il. Le président du SNAPO, Dr Karim Merghem, a fait remarquer, pour sa part, que tous les professionnels ont bénéficié d'augmentations et de priviléges dans

## Mouvement partiel dans le corps des walis

**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a opéré, mercredi, un mouvement partiel dans le corps des walis, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a opéré, ce mercredi 15 Chaoual 1445 de l'hégire, correspondant au 24 avril 2024, un mouvement partiel dans le corps des walis, portant :

- Mutation de M. Mustapha Aghamir,

wali de Ouargla, à la wilaya de Bordj Badji Mokhtar.  
 - Mutation de M. Abdelghani Filali, wali de Ain Defla, à la wilaya de Ouargla.  
 - Mutation de M. Aissa Aziz Bouras, wali de Ouled Djellal, à la wilaya de Ain Defla.  
 - Mutation de M. Abderrahmane Dehimi, wali de Bordj Badji Mokhtar, à la wilaya de Ouled Djellal", précise le communiqué.

## Lutte contre les incendies Mobilisation de 12 avions bombardiers

**L**a compagnie Tassili Travail Aérien a mobilisé une flotte composée de 12 avions bombardiers d'usages multiples, en prévision de la campagne nationale de lutte contre les incendies de l'exercice 2024, a-t-on appris auprès de cette filiale du groupe Sonatrach. Le chef de base de la compagnie Tassili Travail Aérien de Mostaganem, Ahmed Boubekri, a souligné hier mardi, dans ses explications données au Directeur général des forêts, Djamel Touahria, sur le projet de la base aérienne de lutte contre les incendies de forêt et d'évacuation sanitaire à l'aérodrome de Sayada, dans le cadre de sa visite de la wilaya, que la compagnie, en pré-

vision de la campagne nationale de lutte contre les incendies de l'année en cours, a acquis, en exécution des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, six avions Air Tractor AT 802, dont trois ont été livrés plus tôt, ainsi que deux avions livrés, mardi, et un autre en septembre prochain.

Sept avions du même type seront également loués, a ajouté le même intervenant, notant qu'en plus de ces avions destinés à la surveillance et à la détection d'incendie (équipés de caméras) et d'intervention rapide de lutte contre l'incendie, deux hélicoptères seront inclus, lors de cette campagne pour un soutien logistique.

## Marges bénéficiaires

# Le Syndicat des pharmaciens revient à la charge

M. Aziza

**E**n dépit des mesures prises par les pouvoirs publics en faveur des pharmaciens d'officine, entre autres, la promulgation d'une réglementation sur les psychotropes, l'adoption d'un nouveau système fiscal et avancement dans le projet de la numérisation « l'officine demeure toujours dans une position de vulnérabilité extrême ».

C'est le constat fait par les membres du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), lors de leurs intervention, en marge de la tenue récemment de la 17<sup>e</sup> Conférence nationale de la Pharmacie, à Alger, et à travers également, la dernière édition de leur bulletin officiel 'Le Courrier du pharmacien'.

Les membres du Syndicat ont souligné que le retard pris sur de nombreux autres projets menace, en fait, la profession. Le Dr Messaoud Belambri, membre du Conseil national du SNAPO, a affirmé, dans ce sens, que : « nous recensons depuis quelques années la fermeture de 350 officines par an, suite à des cessions volontaires ou à l'abandon du métier et parfois à une faillite de la pharmacie ». Et d'insister sur le fait que l'équilibre économique de l'officine demeure extrêmement précaire. M. Belambri indique qu'en absence d'une véritable réflexion et réforme du système économique et de fonctionnement des officines, la situation risque de se dégrader davantage. Le problème principal qui doit être réglé est « la révision des marges bénéficiaires » car, selon M. Belambri, l'économie de l'officine est basée sur un décret exécutif régissant les marges bénéficiaires datant de 1998. Un système de calcul et d'application des marges devenu totalement obsolète et en contradiction avec les réformes menées en faveur de la production nationale, souligne-t-il. Le président du SNAPO, Dr Karim Merghem, a fait remarquer, pour sa part, que tous les professionnels ont bénéficié d'augmentations et de priviléges dans

## Mouvement partiel dans le corps des walis

**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a opéré, mercredi, un mouvement partiel dans le corps des walis, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a opéré, ce mercredi 15 Chaoual 1445 de l'hégire, correspondant au 24 avril 2024, un mouvement partiel dans le corps des walis, portant :

- Mutation de M. Mustapha Aghamir,

wali de Ouargla, à la wilaya de Bordj Badji Mokhtar.  
 - Mutation de M. Abdelghani Filali, wali de Ain Defla, à la wilaya de Ouargla.  
 - Mutation de M. Aissa Aziz Bouras, wali de Ouled Djellal, à la wilaya de Ain Defla.  
 - Mutation de M. Abderrahmane Dehimi, wali de Bordj Badji Mokhtar, à la wilaya de Ouled Djellal", précise le communiqué.

## Lutte contre les incendies Mobilisation de 12 avions bombardiers

**L**a compagnie Tassili Travail Aérien a mobilisé une flotte composée de 12 avions bombardiers d'usages multiples, en prévision de la campagne nationale de lutte contre les incendies de l'exercice 2024, a-t-on appris auprès de cette filiale du groupe Sonatrach. Le chef de base de la compagnie Tassili Travail Aérien de Mostaganem, Ahmed Boubekri, a souligné hier mardi, dans ses explications données au Directeur général des forêts, Djamel Touahria, sur le projet de la base aérienne de lutte contre les incendies de forêt et d'évacuation sanitaire à l'aérodrome de Sayada, dans le cadre de sa visite de la wilaya, que la compagnie, en pré-

vision de la campagne nationale de lutte contre les incendies de l'année en cours, a acquis, en exécution des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, six avions Air Tractor AT 802, dont trois ont été livrés plus tôt, ainsi que deux avions livrés, mardi, et un autre en septembre prochain.

Sept avions du même type seront également loués, a ajouté le même intervenant, notant qu'en plus de ces avions destinés à la surveillance et à la détection d'incendie (équipés de caméras) et d'intervention rapide de lutte contre l'incendie, deux hélicoptères seront inclus, lors de cette campagne pour un soutien logistique.

## Marges bénéficiaires

# Le Syndicat des pharmaciens revient à la charge

M. Aziza

**E**n dépit des mesures prises par les pouvoirs publics en faveur des pharmaciens d'officine, entre autres, la promulgation d'une réglementation sur les psychotropes, l'adoption d'un nouveau système fiscal et avancement dans le projet de la numérisation « l'officine demeure toujours dans une position de vulnérabilité extrême ».

C'est le constat fait par les membres du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), lors de leurs intervention, en marge de la tenue récemment de la 17<sup>e</sup> Conférence nationale de la Pharmacie, à Alger, et à travers également, la dernière édition de leur bulletin officiel 'Le Courrier du pharmacien'.

# Génocide en Palestine, les vrais coupables

Une question bouleverse le monde, et, en nombres de plus en plus grands, les juifs eux-mêmes: comment des israéliens, donc des juifs, peuvent-ils pratiquer un génocide alors qu'ils en ont été eux-mêmes les victimes ?



Par Djamel Labidi

Dans le génocide des juifs, au cours de la deuxième guerre mondiale, les pays européens, tous, ont participé à ce génocide d'une façon ou d'une autre, directe ou indirecte. Ils ont livré des juifs par trains entiers, ils ont confisqué leurs biens, jusqu'à la très respectable Suisse, icône de la neutralité, qui a drainé les avoirs juifs dans ses cofres-forts muets. Un pays européen, l'Allemagne, a organisé la mort de milliers de juifs dans des camps d'extermination. Elle livre aujourd'hui 30% des armes d'Israël (1) et la finance. L'Europe a été coupable de génocide de ses citoyens juifs. Israël ne cesse d'ailleurs de le lui rappeler, de le lui répéter.

## DU GÉNOCIDE DES JUIFS À CELUI DES PALESTINIENS

Aujourd'hui un génocide se déroule en Palestine. La Cour pénale internationale, elle-même, prononce le mot de génocide sans cesse dans son arrêt, et dit qu'Israël fait peser un «risque réel et imminent de génocide» (2) sur la Palestine. Mais Israël pourrait-il faire tout ce qu'il fait sans l'Occident ? Sans l'aide active, militaire, économique de l'Occident ? Qui a armé et arme Israël si ce n'est les États-Unis, l'Allemagne, la France. Qui a établi un pont aérien pour livrer des milliers de tonnes de bombes «aveugles» à Israël (3) pour détruire Gaza et sa population, si ce n'est les États-Unis d'Amérique ? Qui s'oppose à tout cessez le feu à Gaza, si ce n'est les États-Unis ? Qui s'oppose à l'existence d'un Etat palestinien, si ce n'est les États-Unis et pendant longtemps l'ensemble des États occidentaux, d'une manière ou d'une autre ? Qui, depuis des décennies, s'oppose à l'application de toutes les résolutions de l'ONU sur la Palestine ? Qui a permis à Israël d'avoir la bombe atomique si ce n'est la France ? Qui a attaqué l'Égypte, avec Israël, en 1956, si ce n'est l'Angleterre et la France ? Qui a volé à son secours contre les missiles iraniens si ce ne sont les pays occidentaux ? Qui, suivant le vieil adage de «diviser pour régner» à dresser les Arabes contre les Arabes ? Qui les a amenés à se massacrer réciproquement ? Qui a amené le roi Hussein de Jordanie en 1970, et les phalanges libanaises en 1982 à se repaître du sang palestinien ? Qui a fait des arabes des traîtres aux arabes ? Qui si ce n'est ensemble, ou tour à tour, les États-Unis, l'Occident et Israël ?

Qui finance totalement l'Etat sioniste, si ce n'est les États-Unis, à tel point que l'économie israélienne est, en fait, factice, et n'existerait pas sans les dollars américains, sans les subventions gigantesques au fonctionnement de l'Etat Israélien, de son économie et de sa machine de guerre, sans l'argent gratuit étatunien. Celui-ci représente en fait un simple transfert direct de valeur vers Israël pour lui assurer un niveau de vie attractif pour l'émigration des juifs d'autres pays et faire la guerre. La double nationalité israélo-occidentale est d'ailleurs généralisée chez les israéliens. Elle est la preuve de ce lien organique,

physique entre les différents pays occidentaux et Israël. Les États-Unis ont une dette abyssale de 34 mille milliards de dollars, soit 124% de son PIB. Et ils continuent, sans aucune retenue, à inonder de milliards de dollars gratuits Israël.

## QUI DONC EST COUPABLE ?

La conclusion apparaît soudain, terrible dans toute sa clarté. L'Europe, l'Occident continuent de se livrer à un génocide, hier comme aujourd'hui, mais désormais en Palestine. Ce sont eux la cause profonde de ce génocide, son catalyseur pourrait-on dire. Car sans eux Israël ne pourrait le commettre. C'est évident. On n'ose dire, formuler une telle hypothèse. Elle est impensable, et pourtant, elle s'impose. L'Occident, pas ses peuples mais ses dirigeants, est coupable. Pas seulement complice, comme certains voudraient le minimiser, mais coupable, pleinement coupable.

L'Histoire se répète mais cette fois les victimes sont les palestiniens. Tout se passe comme si Israël et les Israéliens étaient chargés des basses œuvres de l'Occident qui ne veut pas se salir les mains. Les États-Unis et l'Occident peuvent même se permettre, de temps en temps, quand la protestation mondiale est trop forte, d'appeler «Israël à la retraite». Summum du machiavélisme.

La Palestine est l'os dans la gorge de la domination, des États-Unis et de l'Occident, dans la région. L'empêcheur de tourner en rond. D'où cet acharnement incroyable, invraisemblable délirant,

sans limites, même quand les caméras filment le génocide en action, en direct sur les télés arabes et les réseaux sociaux. «L'œil était dans la tombe et regardait Caïn» (Victor Hugo, poème «La Conscience»).

## UN EXÉCUTANT

Ne faut-il pas, désormais, «élargir la focale», comme on dit maintenant, et en arriver à penser cela, qu'Israël n'est qu'un exécutant. Tout s'éclaire alors, les tergiversations, les hypocrisies, les condamnations qui n'en sont pas, les accusations d'antisémitisme, paradoxe des paradoxes, contre les palestiniens, les soutiens qui vont encore plus loin que ce qu'on imagine, la terreur politique dans les pays occidentaux pour empêcher les voix antisionistes de s'exprimer jusqu'à voter des lois à ce sujet (par exemple loi Gayssot en France), la propagande, l'absurdité des arguments, le délire, la folie, la transformation du vrai en faux, et du faux en vrai, des victimes en coupables, les larmes de crocodile, les hommages aux morts du 7 Octobre pour cacher les dizaines de milliers de ceux de Gaza, les 10 000 enfants assassinés, l'obligation faites aux régimes arabes soumis d'acheter des armes occidentales, à coup de centaines de milliards de dollars, pour bénéficier de la protection étatunienne et occidentale, contre leurs propres peuples, pour continuer de se vautrer dans le luxe et la luxure, les bases militaires installées chez eux à cet effet, l'assassinat de pays entiers, l'Irak, la Libye, la Syrie, le Liban, l'acharnement contre l'Iran depuis 45 ans, coupable de refuser la domination étatunienne dans la région et de soutenir le peuple palestinien.

Depuis, 1948, depuis la création de l'Etat d'Israël la région n'est que sang, larmes, douleurs, malheurs et destructions. Peut-on dire que son existence a été un bienfait pour le Moyen Orient ? Israël a été la cause de 15 guerres.

Sans parler des guerres indirectes, Irak, Liban, Syrie, et aussi du terrorisme dans le monde. Y avait-il un terrorisme irakien avant les agressions contre l'Irak ? Y avait-il un «terrorisme dit islamiste» avant tous ces conflits au Moyen Orient ? On pourrait d'une manière ou d'une autre relier tous ces conflits, tous les terroristes qu'ils ont produits, à cette matrice, à ce conflit générique, originel d'un Moyen Orient dominé, opprimé, humilié.

Quand donc tout cela va-t-il finir ? Quand donc les peuples du monde, les peuples occidentaux comme les autres, pourront-ils enfin vivre sans cette pression permanente d'Israël pour diviser, opposer, dominer, prolonger au fond les tragédies de la deuxième guerre mondiale et en risquer une autre qui serait, «la solution finale» pour l'ensemble du genre humain.

## Note

(1) <https://www.bbc.com/afrique/monde-68749213>

(2) La Cour internationale de justice précise en outre «qu'au moins certains des droits invoqués par l'Afrique du Sud au titre de la convention sur le génocide étaient plausibles». Le terme «risque» de génocide a tout son poids, un poids terrible. Car sur le plan juridique, le terme «génocide» n'est utilisé que lorsque celui-ci est achevé.

Ordonnance du 26 janvier 2024 de la CIJ

(3) 22 000 bombes au cours du premier mois du bombardement de Gaza  
Et au 4 janvier 2024 65 000 tonnes de bombes et de missiles ce qui est supérieur au poids et à la puissance de 3 bombes nucléaires.

# Le veto US, cet instrument de mort



Par Mustapha Aggoun

**O**n ne saurait exagérer en considérant que le veto américain est devenu la guillotine utilisée par les administrations américaines successives pour étouffer toute initiative ou décision en faveur de la Cause palestinienne. Le Conseil de sécurité est désormais prisonnier de l'emprise de Washington et de l'entité sioniste... Il est une guillotine pour l'aspiration légitime des Palestiniens devant les Nations unies, devenues le théâtre de ces exécutions successives au sein du Conseil de sécurité international... Bien sûr, toutes les justifications avancées par Washington ne sauraient légitimer cette décision, et il est indéniable que le Secrétaire d'État Blinken considère que ce vote ne signifie pas l'opposition de Washington à la solution des deux États et que la situation actuelle ne permet pas de progresser vers la reconnaissance de l'État palestinien, ce qui reflète non seulement le mépris de l'administration américaine envers les Palestiniens dans toutes leurs composantes, mais aussi le mépris envers le monde entier... Il est certain que ce vote n'est pas isolé des développements graves dans la région et des attaques mutuelles entre l'entité sioniste et l'Iran suite à l'attaque ayant visé le Consulat iranien en Syrie... Il est probable que Washington ait échangé l'entité sioniste contre une réponse calculée contre l'Iran en échange de ce vote injuste contre la reconnaissance de l'État palestinien, une décision qui va à l'encontre de la majorité des pays du monde pour satisfaire l'entité d'occupation et qui intervient au milieu de l'agression continue contre la bande de Gaza et les dizaines de milliers de victimes palestiniennes, femmes, enfants, sans-abri et poursuivis par les moyens de mort sionistes incessants qui n'épargnent aucun endroit ou site à Ghaza...

**I**l est naturel que les déclarations de condamnation et de réprobation de divers pays arabes, sur ce veto humiliant qui ne tient aucun compte du poids des pays arabes et islamiques réunis... En fait, l'administration Biden a été honnête dans sa position et n'a jamais promis à aucun moment d'accepter cette décision, mais elle a plutôt continué à tergiverser et à insinuer son soutien et son accord pour la solution des deux États, mais quand et où ?, cela reste inconnu et reste un discours pour la consommation médiatique, pour engourdir les esprits, détourner l'attention et faire croire aux Palestiniens du sérieux du rôle américain dans la réalisation de la justice pour la Cause palestinienne... L'administration américaine a devancé la date du vote et a révélé tôt ses intentions de ne pas permettre le vote sur cette décision et, si nécessaire, d'utiliser le veto, l'épée suspendue au-dessus des têtes pour faire face à cette étape... La vérité est que l'ambassadrice américaine aux Nations unies, Linda Thomas-Greenfield, a été claire à ce sujet et a retiré le tapis tôt devant ceux qui pariaient sur un changement de position américaine, bien qu'elle soit souvent absente lors des votes pour laisser la sale besogne à ceux qui la remplacent...

**L**e veto américain, cet instrument de mort et de destruction, n'a pas hésité à verser le sang de milliers de Palestiniens, tout au long de la brutale guerre contre Ghaza. À trois reprises, le pouvoir de Washington s'est manifesté en levant

**Comme prévu et sans surprise,  
Washington a utilisé son veto pour faire avorter l'adoption d'une résolution accordant  
à l'État de Palestine une pleine adhésion aux Nations unies.**



le veto, non pas pour mettre fin au bain de sang, mais pour entraver les tentatives de résolution de conflit. Le 18 octobre 2023, une initiative courageuse du Brésil visant à mettre fin à la violence a été contrecarrée par l'obstruction américaine. Plus tard, le 8 décembre et le 20 février derniers, deux autres résolutions ont subi le même sort, malgré les massacres quotidiens perpétrés par l'occupation et les horreurs du génocide à Gaza. À chaque fois, Washington a fait pression pour prolonger le carnage, fournissant ainsi davantage d'armes à l'entité d'occupation sous prétexte de son présumé droit à l'autodéfense, permettant à son allié Netanyahu de poursuivre ses crimes contre l'Humanité, d'assujettir la résistance palestinienne et de maintenir des civils en otage.

**S**i l'on explore les annales des Nations Unies, on découvre une multitude de résolutions favorables à la Cause palestinienne, systématiquement balayées par les administrations américaines successives, au gré de l'allié sioniste. Sur les 260 résolutions adoptées depuis la création du Conseil de sécurité des Nations unies, Washington a brandi son veto à 114 reprises, bloquant ainsi toute condamnation de son allié sioniste à 80 reprises, et avortant 45 résolutions en faveur des Palestiniens. Le dernier projet porté par l'Algérie, pourtant soutenu par douze membres, a été rejeté sans ménagement par Washington. Cette décision

a été considérée comme une agression flagrante par l'Autorité palestinienne, une nouvelle preuve du mépris total des États-Unis envers les droits et les aspirations du peuple palestinien.

**P**endant ce temps, Washington continue de fournir de nouvelles armes à son allié de toujours, alimentant ainsi les crimes de génocide qu'il perpétre, sans relâche. Dans un monde où la force semble primer, le peuple palestinien se voit confronté à un choix inévitable : celui de la résilience, encore et toujours. Car ce peuple, opprimé et marginalisé, refuse catégoriquement de disparaître dans l'oubli. Il refuse d'être effacé de l'histoire, car son existence même est un défi à l'injustice et à l'oppression.

En conclusion, l'Amérique peut bien se vanter de sa puissance économique et militaire, de son arrogance démesurée, mais elle demeure terriblement démunie lorsqu'il s'agit de faire preuve d'humanité. Ses actions, guidées par des intérêts politiques et économiques étroits, trahissent ses prétentions à incarner les valeurs universelles de liberté, de justice et de dignité humaine. En refusant de reconnaître les droits fondamentaux des Palestiniens, en soutenant aveuglément un régime d'occupation et de colonisation, les États-Unis révèlent leur véritable nature : celle d'un acteur impitoyable, prêt à sacrifier des vies humaines sur l'autel de ses propres intérêts.

En résumé, l'usage du droit de veto con-

tre le droit des peuples est souvent perçu comme une pratique :

**Antidémocratique** : Le veto est souvent perçu comme un mécanisme antidémocratique, car il permet à une seule entité de bloquer une décision soutenue par une majorité écrasante.

**Injuste** : Utiliser le veto pour empêcher l'exercice des droits des peuples est considéré comme injuste, car cela prive les peuples de leur droit à l'autodétermination et à la représentation équitable.

**Oppressif** : L'usage du veto peut être considéré comme oppressif, car il maintient les peuples dans des situations de conflit, d'oppression ou d'injustice sans possibilité de recours.

**Hégémonique** : L'utilisation du veto par les grandes puissances peut être perçue comme un acte d'hégémonie, où les intérêts des puissants prévalent sur ceux des peuples plus faibles.

**Égoïste** : Utiliser le veto pour protéger ses propres intérêts au détriment des droits des peuples est souvent considéré comme un acte égoïste et égocentrique.

**Cynique** : L'utilisation du veto peut être qualifiée de cynique lorsque les grandes puissances l'utilisent pour servir leurs intérêts politiques ou économiques sans égard pour les conséquences humanitaires.

**Inhumain** : Bloquer des résolutions visant à protéger les droits des peuples peut être considéré comme inhumain, car cela peut entraîner des souffrances humaines.

# Dans sa conquête de l'Est, l'impérialisme patine en Palestine

Par Saadeddine Koudri

**L**es esclaves travaillent du lever au coucher du soleil, soit environ 18 heures par jour. Lorsqu'un jour, un esclave tente de lui faire valoir que son bras en écharpe l'empêche de travailler, il lui montre comment utiliser un râteau avec une seule main et le réprimande en ces termes : « Si une seule main te suffit pour manger, pourquoi ne te suffit-elle pas pour travailler ? » Cet homme est George Washington le 1<sup>er</sup> Président des Etats-Unis. Il était l'un des planteurs les plus riches de Virginie.

Les historiens de la bourgeoisie, leurs romanciers, leur cinéma, leurs médias et leurs réseaux sociaux sont arrivés à faire respecter dans le monde leurs leaders et leur récit, compris à des arrières-petits-fils d'esclaves. Le but des bourgeois occidentaux est de nous faire aimer et accepter nos ennemis, c'est-à-dire leurs alliés, pour les innocenter de leurs crimes ou sinon recommander les massacres, aidé en cela par leur 5<sup>e</sup> Colonne, formée de leurs obligés.

Thomas Jefferson, le 3<sup>e</sup> Président étasunien, était parmi les premiers à recourir aux marchés boursiers pour capitaliser sur les vies de son cheptel humain en adossant ses crédits à leur valeur titrée. C'était possible depuis 1810, quand la terre était moins cotée que le corps de l'esclave. Cette valeur entraîne la création d'usines d'exploitation industrielle des corps féminins pour la procréation par des violations et des accouplements forcés. Cette exploitation de la fem-

Lors d'une recherche sur internet, Wikipedia indique : « Vous lisez un bon article labellisé en 2007 » où est écrit, il « lui arrive lui-même de fouetter (de ses 1,88 m) des femmes enceintes les accusant de mentir sur leur état... »

me s'impose au capital pour pallier au manque de mains-d'œuvre, après la suppression de la traite négrière par la Grande-Bretagne en 1808. Le capitalisme est comme une hydre, qui a la tête des Présidents étasuniens sauf lors du fascisme nazi et du génocide de Ghaza lorsqu'elle épouse la tête d'Hitler et de Netanyahou.

La journaliste Christiana Martins révèle qu'au Portugal et en Espagne du XVI<sup>e</sup> siècle existaient de telles « usines » et pose la question : combien de centres de reproduction d'esclaves sous le couvert de reproduction d'animaux ?

Ce « commerce inscrit sous la vente de chevaux n'apparaît pas dans les chroniques historiques de façon claire et c'est la raison pour laquelle sans doute que ce trafic a rarement été cité par les historiens, le travail de recherches reste à faire, écrit Djemâa Chraïti sur son blog.

Pour assurer la pérennité de tels êtres vivants, élevés dans la peur et la corvée, la loi fait référence au dogme issu du droit romain, qui stipule que tout enfant né d'une esclave est propriété du maître et esclave perpétuel ou la goutte de sang est la marque génétique qui est indissociable dans le métissage.

L'esclavagiste et le colon deviennent semblables à l'esclave car « un être n'est pas une chose et surtout pas une peur irrationnelle de l'autre. Cette peur du monde, cette peur de soi-même s'entourant de murailles, de



gardes-chiourmes, d'avions de chasse, de tanks, de tricherie, de bonne conscience et de tueurs, volant la terre et la vie, ne relève pas de l'être. Dans ce sens-là, malgré son enfermement depuis 22 ans, Marwan Barghouthi est un homme libre », écrit Cham Baya dans son blog. On peut extrapoler ses dernières paroles à tous les détenus politiques à travers le monde et particulièrement à Georges Ibrahim Abdallah et Léonard Peltier, cet Amérindien, moins connu, est en prison à vie depuis 1976, pour avoir mis hors d'état de nuire deux agents du FBI. Pour nous, son acte est non seulement légitime mais héroïque car il répond à la violence que subit le peuple indien depuis cinq siècles par une contreviolence de l'opprimé qui est « une revendication de dignité ouvrant la voie à un avenir historique et humain » comme le dit Jean Améry.

La voie des peuples suit toutes les révoltes et toutes les résistances au mépris, à l'oppression, à la servitude, au racisme, au capitalisme, au colonialisme. Cette voie trace l'histoire à très long court. Elle ne s'arrêtera que quand l'homme et la femme dans le monde seront libres et quand la nature sera respectée. Il est utile de rappeler qu'aucune victoire n'est irréversible tant que règne l'injustice.

La voie opposée est dans les marques des innombrables actes d'injustices au quotidien que subissent les peuples et dont la plus visible aujourd'hui est la poursuite du génocide en Palestine qui est aussi un avertissement de l'impérialisme pour dissuader tous ceux qui luttent pour leur indépendance, leur dignité et leur liberté. Dès que la possibilité d'un monde multipolaire a pointé son nez, le monde occidental s'est recroqueillé, laissant apparaître la transformation des patrons décideurs en esclavagistes des temps écoulés. Il refuse tout autre monde que le leur, car pour eux, l'autre ne peut exister que soumis. Poutine, cet autre maure, a compris juste à temps et a lancé une offensive pour bloquer l'impérialisme à la frontière de son pays.

J'ai lu une tribune qui commence par « Plus de 200 détenus en Algérie ». Des associations qui lancent l'appel pour leur libération ignorent combien ils sont exactement comme, nous, nous ne savons toujours pas qui sont-ils exactement. Oui, si je suis d'accord pour la libération des détenus politiques et d'opinion, je ne suis pas d'accord pour la libération des terroristes qui, en Algérie, sont l'avant-garde de la Réaction. J'ai l'impression que cet appel concerne plutôt ces derniers. Je dénonce donc l'amalgame entretenu dans cette tribune.

مكتب الأستاذة الحبيب دحو حياة محضرة قضائية لدى محكمة بشار دائرة اختصاص مجلس قضاء  
بشار الكائن مقر مكتبه 292 حي السلام بشار

الهاتف: 049 / 26/09/97 - 049 / 26/09/96

إعلان عن بيع عتاد مرهون بالمعاذ العلني عن طريق التعهدات المختومة فقط

عتاد محجوز قضائي ( طبقاً للمواد 706 - 707 من ق. ا.م.د )

اعلن نحن الأستاذة الحبيب دحو حياة محضرة قضائية لدى محكمة بشار دائرة اختصاص مجلس قضاء على الساعة السابعة والنصف (09:30) د صباحاً في يوم العقد المحجوز عليه تأشيلها المعنية إناه بالاعة المحاضرات بدار اللقافة بشار، بر ذلك تليداً اداء الصادر عن محكمة 01307 رقم 2023/08/10 و الممهور بالصيغة التلقينية يوم 2023/02/10 و تليداً اامر بر الدخول على متلوك الصادر عن رئيس محكمة بشار المرخ في : 2023/11/12 رقم 23/02015: و الممهور بالصيغة التلقينية الذي قضى بالحجز على ممتلكات المؤسسة العمومية للأشغال العمومية بشار الكائن قربها بطريق القاسمية ششار للندة السيد بن مثيليف نبيل العسان بـ 80 مسكن في السلام منطقة الشاطط بشر لاستقام في حود مبلغ الدين المقدر بـ 31.421.213.91 دج، بالإضافة إلى كافة مصاريف القضية المختومة المفتقدة العقد المحجوز و المؤسسة المحجوز عليها التعهدات المختومة فقط لعام 2024/02/06 و بناءً على محضر جرد الأموال المنقوله المحجوزة قبل البيع نعلن عن بيع بالمعاذ العلني عن طريق

FINISSEUR de route dynapac	بدون بطاقه رمادية	1
FINISSEUR de route voge	بدون بطاقه رمادية	2
Camion Epandeuse Renault 09-201-08 رقم التسجيل 33AXBE VF633AX8000100968	رقم التسليلي وفي الطراز	3
Bull DOZER komatsu D 155A5 041-613-08 رقم التسجيل D155A.5 65261	رقم التسليلي وفي الطراز	4
Nivleuse GD 705 A 041-676-08 رقم التسجيل GD 705 A 23997	رقم التسليلي وفي الطراز	5

#### عن شروط البيع :

- 1- يكون البيع بالتعهدات المختومة فقط و تسبح استمرار التعهدات المختومة من مكتب المحضرة القضائية و تحمل طبع جبتي بقيمة 40.00 دج و في حالة عدم عروض كافية للحصة او الحصول يمكن اللجوء الى المزاد العلني.
- 2- البيع بدون اي ضمان مع تقديم بطاقة التعريف الهوية (جباري).
- 3- يمكن وضع التعهدات المختومة على مستوى المكتب المحضرة القضائية قبل تاريخ المحدد للبيع و حتى قبل الساعة 09:30 د صباحاً قبل فتح الراية و لا تقبل بعد فتح المزاد.
- 4- زيارة العداد المحجوز عليها المؤسسة العمومية للأشغال العمومية بشار و معاينته تكون من الساعة 08:30 د صباحاً إلى غاية 15:30 د و يتم من رسما عليه المزاد دفع 30% نقداً و حالاً من مبلغ رسوم المزاد كضمان و لا يسترد في حالة الخلل او التلف و بعد انتهاء المزاد 473 ديناراً (473 ديناراً) يتم دفع المزاد المخالف بدفع فرق المتن إذا أعد بيعه بدون أقل من الثمن الرامي به المزاد و لا يكون له الحق في طلب الزيادة إذاً بيع بثمن أعلى.
- 5- يلتزم على من رسما عليه المزاد بتسديد الثمن البالى خلال 08 أيام من تاريخ البيع وعلى الرامي عليه المزاد أخذ العداد ثور التسديد الكامل لمبلغ رسوم المزاد.
- 6- يلتزم الرامي عليه المزاد بدفع الأتعاب و المصاري و الحقوق التلقينية و مصاريف التسجيل لور رسوم المزاد .
- 7- يتم سحب العداد المعرفة للبيع بالمعاذ العلني إذا كان العرض غير كاف أو في وجود حالة غير متوفقة .
- 8- البيع يتم بقاعة إثناء مقامة المحاضرات بدار اللقافة بشار
- 9- يرجو للمحجوز عليه المؤسسة العمومية للأشغال العمومية بشار و في أية حالة كانت عليها الإجراءات قبل مباشرة البيع او اثناء و قبل رسوم المزاد إيداع مبلغ من النقود مساوي مبلغ الدين و المصاري طبقاً للنص المادة 640 ديناراً (640 ديناراً).
- 10- لمزيد من المعلومات الرجاء ارسال مكتب الأستاذة الحبيب دحو حياة الواقع بحي السلام رقم 292 بشار المتواجد خلف الحماية المدنية بطريق المطرار او على رقم مكتباً العدين اعلاه.

المحضر القضائية

# Gare à la fracture numérique !

**La nouvelle administration,  
e-administration  
ou administration  
électronique est en marche !**



Par Cherif Ali

**E**lle semble s'éloigner de l'ancienne et toujours actuelle, celle du papier, la p-administration, caractérisée par des services publics informatisés, mais cloisonnés, souvent isolés les uns des autres, et reliés au public par l'intermédiaire des guichets et de la correspondance, du téléphone souvent anonyme et des rencontres de circonstance.

Aujourd'hui, il est admis que partout dans le monde, les Etats, les gouvernements, les administrations, utilisent les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour se rapprocher des usagers, traiter leurs demandes de papiers, leurs dossiers, répondre à leurs besoins d'efficacité, de vitesse, de moindre coût, de sécurité, de protection de leurs données personnelles.

Réciproquement, les citoyens, d'un simple clic de souris, peuvent désormais franchir les portes de l'administration électronique, sans qu'ils aient à ouvrir leurs sacs, montrer leurs papiers, chercher une hôtesse ou un guichet, se présenter, répondre à des questions.

L'administration électronique est une porte que chacun peut franchir à sa guise, refermer, oublier, rouvrir, à volonté, la nuit, le jour, à l'heure qui convient le mieux pour s'occuper de démarches administratives.

Elle est dans l'ordinateur personnel de chaque usager. Le «Sésame, ouvre-toi...» obéit au doigt et au clic. L'administration au bout du doigt...donne un goût de liberté et la sensation qu'on peut gérer son temps au mieux de ses préoccupations. Sauf que cette «gouvernance électronique» a un autre coût qui gagnerait à être identifié !

**N**otre quotidien, disent les experts, est de plus en plus rythmé par des procédures numériques, que ce soit dans la sphère privée professionnelle ou publique : e-administration, recherche d'emploi, de logement, réservation de billets de train ou d'avion, virements bancaires, applications mobiles, etc...

Cette tendance à la «e-organisation» ne cesse de se développer ce qui risque de marginaliser, un peu plus chaque jour, ceux qui ne savent pas utiliser un terminal de télécommunication (Smartphone, tablette, ordinateur, etc...), et ceux qui n'y ont pas accès!

En Algérie, dans la foulée des réformes nous avons peu conscience de ce danger, identifié par ailleurs sous l'appellation d'«illettronisme» ! Ce mot un peu barbare est un néologisme venant de la traduction de «information illiteracy» qui transpose le concept d'illettrisme dans le domaine de l'information électronique.

C'est le fait de ne pas maîtriser les outils numériques. Sinon personne n'a réfléchi au moyen d'attirer l'attention sur ce risque qui ira s'aggravant jusqu'à devenir, à dieu ne plaise, un facteur d'«exclusion sociale» !!!

Que restera-t-il alors de la politique d'



«humanisation» de l'administration algérienne si, en définitive, elle devrait mener à une «fracture numérique» d'où en seraient exclues de larges couches de notre population ?

L'illectronisme cousin de l'illettrisme, toujours selon les experts de la chose est un fléau qu'il faut combattre activement, à l'heure où l'utilisation des services Web devient un passage obligatoire.

Appellation effarante faut-il le préciser, que nous avons découvert en même temps que nous la livrons au lecteur et surtout à ceux qui ont planifié pour le pays «la gouvernance électronique à pas de charge», faut-il le dire !

On ne peut parler de gouvernance électronique sans s'y intéresser. A fortiori au ministère de l'Intérieur et au ministère de la Numérisation, qui ont en fait leur cheval de bataille !

**L**e ministre de l'Intérieur et son staff doivent ; d'ores et déjà, réfléchir aux moyens d'identifier tous ces Algériens qui sont dans le dénuement face à l'informatique et aux outils électroniques en général. Il faut dire que beaucoup d'entre eux sont même conduits, aujourd'hui, à renoncer à une requête, une démarche administrative ou commerciale par le fait de ne pouvoir manipuler l'outil informatique ! Ces personnes disons-le sans ambages, se privent, alors, d'une aide ou d'un remboursement auxquels, elles ont droit.

Certains même ont le sentiment que leurs chances d'accéder à un travail étaient limitées ou annulées à cause de l'emploi indispensable d'Internet ou ce qu'on appelle communément l'usage de

l'«outil informatique» !

Une difficulté qui risque de prendre de l'ampleur dans la perspective de la «dématerialisation totale de l'administration» voulue par le gouvernement !

• Que faut-il faire alors ?

Commencer déjà par identifier comme cela s'est fait ailleurs, les profils des usagers de l'Internet :

- Les « aguerris » qui n'ont aucune difficulté
- Les « volontaires », qui ne maîtrisent pas l'outil mais qui souhaitent y arriver.
- Les « décalés » qui ne se servent pas d'Internet tous les jours et se font aider d'un proche.
- Les « réfractaires » qui font carrément sans.

• Les « occasionnels », souvent jeunes et ne disposant pas d'une connexion permanente. Faute de moyens personnels (Smartphone, tablette, Pc) ou faute de connexion ou de débit !!!

Et il y a aussi et surtout ceux que les spécialistes ont nommés les «abandonnistes» (encore un néologisme) qui renoncent aux démarches en ligne, car ils peinent à naviguer sur le Net pour causes de complexité des mots de passe, de langage administratif rédhibitoire sur sites Web, etc...

*Comment éviter la fracture numérique ?*

1. Prendre le mal par la racine, à partir de l'école; en avançant la formation dès le plus jeune âge de la compréhension du monde informatique, on peut augmenter le niveau d'exigence et donc former de meilleurs informaticiens.

Pour l'heure, à tous les niveaux scolaires

il y a, clairement, un manque de compétences en matière de maîtrise de l'Univers informatique.

En plus des moyens et de l'équipement quasi-inexistant dans les établissements d'enseignement malgré les engagements pris par le ministre du secteur !

2. La particularité de l'Algérie est de disposer d'un réseau étendu permettant une connexion à qualité égale de l'ensemble des zones urbaines et rurales, y compris celles jouxtant les frontières nationales.

Le ministre de TIC doit travailler pour une baisse des coûts de l'Internet en parallèle à une hausse de son débit à partir de l'entrée en service de deux câbles sous-marins à partir de l'Europe.

D'autres efforts sont attendus du même ministre :

- Obtenir la révision à la baisse des prix des PC et autres tablettes en supprimant quelques taxes.
- Et surtout amener les opérateurs de téléphonies mobiles qui engrangent d'énormes bénéfices grâce au marché algérien très porteur, à financer un «plan de formation» pour ne plus laisser sur le carreau du numérique les usagers notamment ceux concernés par la e-administrations qu'on a qualifiés supra d'«abandonnistes» ?

*Et du budget de l'Etat et des collectivités locales :*

A travers l'acquisition, par exemple, de bus équipés d'ordinateurs pour faciliter l'initiation à l'informatique aux usagers des zones d'ombre, rurales et éloignées.

C'est à ce prix, peut-être, que nous éviterions, la fracture numérique !

## Célébration de la mémoire d'un géant intellectuel et linguistique à la faculté des lettres Ahmed Ben Bella d'Oran

# Hommage à un érudit passionné, le professeur émérite Abdou Elimam

**La communauté intellectuelle et littéraire pleure la disparition d'un éminent érudit, Abdou Elimam, dont la vie et les réalisations ont laissé une empreinte indélébile dans le domaine de la linguistique et au-delà.**

Par Salah Lakoues

**A**travers ses efforts dévoués en tant qu'enseignant, écrivain et défenseur des langues parlées, Abdou Elimam a incarné la passion et l'engagement en faveur de la préservation de la diversité linguistique.

Né le 22 octobre 1949 à Oran et mort le 31 août 2023 en Espagne, Abdou Elimam a manifesté dès son jeune âge un intérêt profond pour les langues et la linguistique. Après avoir obtenu sa formation académique à l'université Sorbonne Nouvelle Paris et une thèse de doctorat d'Etat à l'université de Rouen, il a consacré sa carrière à l'enseignement et à la recherche, partageant ses connaissances avec générosité et enthousiasme auprès de ses étudiants et de ses pairs.

L'une des convictions les plus marquantes d'Abdou Elimam était sa théorie selon laquelle la langue punique est à l'origine du parler algérien, la darja. Malgré les critiques et les sceptiques, il a défendu cette idée avec rigueur et érudition, apportant des contributions significatives à la compréhension de l'histoire linguistique de la région.

En tant qu'écrivain prolifique, Abdou Elimam a transcendé les frontières académiques pour toucher un public plus large avec ses écrits éclairants sur la linguistique, la littérature et la culture. Ses ouvrages ont été des sources d'inspiration pour ceux qui ont cherché à explorer la richesse et la complexité des langues humaines.

Au-delà de ses réalisations académiques, Abdou Elimam restera dans nos mémoires comme un défenseur infatigable de la diversité linguistique et culturelle, un homme dont la vision et l'engagement continueront de guider et d'inspirer les générations futures.

Alors que nous rendons hommage à Abdou Elimam, nous nous engageons à perpétuer son héritage en poursuivant ses efforts pour célébrer et protéger la richesse des langues du monde. Sa voix et son influence continueront de résonner dans le domaine de la linguistique et au-delà, rappelant à tous l'importance de préserver notre patrimoine linguistique commun. Adieu à un érudit passionné, dont l'impact perdurera à jamais.

### ABDOU ELIMAM : LE LINGUISTE PASSIONNÉ QUI BRISE LES BARRIÈRES DES LANGUES

Dans le monde complexe et fascinant des langues, certains individus se distinguent par leur dévouement, leur



passion et leur expertise. Abdou Elimam est l'un de ces linguistes éminents dont le travail a eu un impact significatif sur la compréhension et la préservation des langues du monde. Avec une carrière impressionnante et un engagement indéfectible envers son domaine, Elimam a joué un rôle crucial dans la promotion du multilinguisme et de la diversité linguistique. Né dans une famille multiculturelle, Elimam a été exposé dès son plus jeune âge à une variété de langues et de cultures. Cette expérience précoce a éveillé en lui une curiosité profonde pour les différentes façons dont les gens communiquent et interagissent à travers le langage.

Cette curiosité l'a conduit à poursuivre des études en linguistique à l'université, où il a rapidement excité ses professeurs par son intellect vif et sa passion pour les langues.

Au fil des ans, Elimam s'est spécialisé dans l'étude des langues en danger et des langues autochtones. Convaincu de l'importance de préserver ces langues uniques et précieuses, il a consacré son temps et ses efforts à documenter, à étudier et à revitaliser ces langues menacées. Son travail a été salué par la communauté linguistique internationale pour son impact positif sur la préservation du patrimoine linguistique mondial.

En plus de ses recherches académiques, Abdou Elimam est également un fervent défenseur du multilinguisme dans la société. Il croit fermement que la diversité linguistique enrichit nos vies et renforce nos liens avec les autres cultures. Pour promouvoir cette idée, il intervient régulièrement lors de conférences et d'événements internationaux pour sensibiliser le public à l'importance du multilinguisme et encourager les gouvernements à soutenir les efforts de préservation des langues en danger.

Outre ses réalisations académiques et ses activités de sensibilisation, Abdou Elimam est également un écrivain prolifique, ayant publié de nombreux articles et ouvrages sur la linguistique, la sociolinguistique et la préservation des langues. Ses écrits sont largement reconnus

pour leur érudition, leur clarté et leur contribution à la discipline de la linguistique. Abdou Elimam est bien plus qu'un simple linguiste.

C'est un passionné engagé qui consacre sa vie à la préservation et à la promotion de la diversité linguistique.

Grâce à son travail acharné, son expertise et sa détermination, il laisse un héritage durable dans le domaine de la linguistique et continue d'inspirer les générations futures à embrasser la richesse des langues du monde.

L'approche d'Abdou Elimam de la darja algérienne à travers ses livres et publications est à la fois profonde et holistique. En se concentrant sur cette variante particulière de l'arabe dialectal, Elimam offre une perspective unique sur la langue et la culture de l'Algérie. Voici quelques aspects clés de son approche :

### ANALYSE LINGUISTIQUE APPROFONDIE

Dans ses livres et publications, Elimam mène une analyse minutieuse de la darja algérienne, en examinant ses structures grammaticales, son vocabulaire distinctif et ses particularités phonétiques. Son expertise en linguistique lui permet d'explorer en profondeur les caractéristiques de cette variante linguistique et de les présenter de manière accessible aux lecteurs.

### CONTEXTUALISATION CULTURELLE

Elimam ne se contente pas d'étudier la darja algérienne du point de vue linguistique, mais il la place également dans son contexte culturel et historique. Il explore les influences multiples qui ont façonné la langue au fil du temps, y compris les interactions avec d'autres langues et cultures présentes en Algérie. Cette approche permet aux lecteurs de comprendre la darja algérienne dans toute sa richesse et sa complexité.

### PROMOTION DE LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE

À travers ses écrits, Elimam encourage la valorisation et la préservation de la darja algérienne en tant que composante essentielle de l'identité culturelle de l'Algérie. Il met en lumière l'importance de protéger et de promouvoir les langues et les dialectes locaux dans un monde de plus en plus dominé par les langues internationales. En sensibilisant le public à la valeur de la diversité linguistique, il contribue à renforcer le sentiment de fierté linguistique et culturelle chez les Algériens.

### OUVERTURE AU DIALOGUE INTERCULTUREL:

En étudiant la darja algérienne, Elimam favorise le dialogue et l'échange interculturel entre les différentes communautés linguistiques en Algérie et ailleurs. Il souligne l'importance de reconnaître et de respecter la diversité linguistique comme un moyen de favoriser la compréhension mutuelle et la coopération entre les peuples.

En résumé, l'approche d'Abdou Elimam de la darja algérienne à travers ses livres et publications est à la fois rigoureuse sur le plan linguistique et engagée sur le plan culturel. En mettant en lumière les aspects linguistiques, culturels et sociaux de la darja algérienne, il contribue à enrichir notre compréhension de cette variante linguistique importante et à promouvoir la diversité linguistique dans le monde.

Dès son jeune âge, Abdou Elimam a été captivé par les subtilités de la langue maghrébine, une langue qui, à ses yeux, portait l'histoire, la diversité et l'identité profonde de son peuple. Cette fascination précoce a été le catalyseur de son engagement passionné pour la préservation et la promotion de la langue du peuple.

Son combat pour la langue n'était pas sans défis. Abdou Elimam a dû affronter des obstacles politiques et linguistiques tout au long de sa vie pour faire avancer sa cause. Dans un contexte où les langues populaires étaient souvent marginalisées au profit des langues officielles ou dominantes, son plaidoyer en faveur de la langue maghrébine était souvent confronté à des résistances et à des critiques.

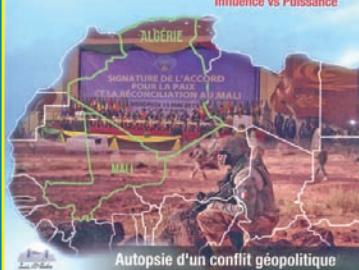
Malgré ces défis, Abdou Elimam a persévéré avec détermination, convaincu que la langue du peuple était un élément essentiel de son identité culturelle et de son patrimoine. Il a travaillé sans relâche pour sensibiliser et éduquer les autres sur l'importance de préserver cette langue riche et vivante, qui était le lien vital entre les générations passées et futures. Sa lutte pour la reconnaissance et le respect de la langue maghrébine a été marquée par un courage et une résilience admirables. Il a su naviguer avec habileté à travers les obstacles politiques et linguistiques, utilisant sa plume et sa voix pour défendre la dignité et les droits linguistiques de son peuple.

Aujourd'hui, alors que nous rendons hommage à Abdou Elimam, nous nous souvenons de son combat infatigable pour la langue du peuple et de son héritage durable en tant que défenseur de la diversité linguistique et culturelle. Son exemple nous rappelle l'importance de défendre et de préserver les langues populaires, qui sont les gardiennes précieuses de l'histoire et de l'identité d'un peuple.

**Médiatic**  
Par Belkacem  
Ahcene-Djaballah  
Livres



NOURREDINE AYADI

**KIDAL VAUT BIEN  
UNE GUERRE***L'Algérie et la France au Mali et au Sahel  
Influence vs Puissance*

**KIDAL VAUT BIEN UNE GUERRE.**  
L'Algérie et la France au Mali et au Sahel. Influence vs Puissance.  
Autopsie d'un conflit géopolitique.  
Essai de Nourredine Ayadi.  
Editions Dar El Qobia, Alger 2024,  
492 pages, 2 500 dinars

**L**es pays du Sahel ? Depuis quelques années un véritable casse-tête pour nos diplomates et autres spécialistes en relations internationales. Casse-tête, car devenu une «bouteille à encre», avec ses bouleversements politiques et les jeux politiciens, et au sein de laquelle il n'est pas (et plus) facile de faire la part des choses.

La chose politique se retrouve bien compliquée à cerner en raison des interventions récurrentes, visibles ou souterraines, de pays étrangers, et ce pour des intérêts multiples allant du matériel à l'économique et au militaire.

Au Sahel, et c'est plus qu'évident, et tout particulièrement au Mali, sujet central de l'ouvrage, la France, ancienne puissance coloniale a développé dans la région la politique de ses intérêts qui ne sont seulement économiques, mais qui sont liés à son statut international, à son passé colonial, à la nécessité de maintenir les attributs de sa puissance, basée sur une approche de la pacification par l'utilisation de la force. Sans oublier que l'intervention franco-occidentale en Libye a fortement perturbé l'équilibre régional et introduit dans les pays riverains tous les éléments d'une déstabilisation. Les Etats-Unis ne sont pas absents de la scène... ainsi que le Maroc... et même la Suisse. L'Algérie, pour sa part, est aussi présente. Elle ne pouvait pas ne pas être partie prenante dans toute évo-

lution et dans tout arrangement concernant la région sahélienne, ne pouvant se permettre d'accepter sans réagir, le développement, à ses frontières d'une situation chaotique contraire voire hostile à ses intérêts vitaux. Et, par principe, elle n'a jamais été favorable à la présence de forces étrangères dans la région, convaincue que les solutions aux problèmes ne peuvent pas être militaires. Une stratégie de dialogue, de paix et de réconciliation tout à fait à l'opposé des stratégies de puissance initiées par les autres.

De ce fait, elle allait entamer un travail sérieux et approfondi au sein d'un mécanisme interne mis en place à l'effet de réunir toutes les conditions politiques d'un lancement réussi du dialogue inter-malien et de préparer les moyens financiers, matériels et logistiques nécessaires à cet effet. Résultat de la (longue, durant 18 mois, à Alger, harassante et assez coûteuse) course, la signature d'un «Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger», à Bamako le 15 mai 2015 (il avait été paraphé le 1<sup>er</sup> mars, à Alger, par le gouvernement malien et les mouvements dits de la Plateforme d'Alger, ainsi que par tous les nombreux membres de la médiation... dont la France qui, pourtant, avait «plusieurs cordes à son arc» dont celle d'empêcher l'Algérie de réaliser un exploit... complété le 20 juin 2015 par la signature de la Coordination des mouvements de l'Azawad).

Le reste, avec toutes ses dérives, est une autre histoire... tant il est vrai qu'«une paix ne se gagne jamais à travers une simple signature, mais à travers le respect des engagements pris». Et, qu'une «réconciliation se signe dans les faits avec l'arrêt total des comportements de rancœur».

L'Auteur : Né à Sétif en 1956. Etudes à

l'Ecole nationale d'Administration (Alger). Diplomate de carrière (Aiea, Onudi, ministère des Affaires étrangères, ambassadeur, Sg du Mae puis Sg et Directeur de cabinet à la Présidence de la République (2019)...

**Table des matières :** Préface/Préliminaire : enseignements d'un conflit géopolitique /Titre 1 : Mise en place des conditions d'un conflit programmé/Titre 2 : Stratégie de puissance : l'intervention militaire française/Titre 3 : Stratégie de paix et de réconciliation : la médiation algérienne/Notes de conclusion/Note : la rédaction de cet ouvrage a été achevée en mai 2022.

**Extraits :** «Les effets de la guerre libyenne ont été désastreux pour l'ensemble de la région sahélienne, mais ont été particulièrement dévastateurs pour le Mali» (p 27), «Dans les faits, la politique française dans la région reste forcément marquée non seulement par un manque d'attention pour les préoccupations de l'Algérie, mais surtout par une véritable hostilité à son égard...» (p 33), «L'Algérie a toujours considéré que la clé de la croissance de ses efforts de paix, c'était la discréption. C'était un réflexe hérité de la guerre de libération et imprimé par les services secrets algériens qui avaient, jusque-là, la haute main sur ces opérations» (p 190), «En dépit de ses déclarations officielles (Note : France) et de son adroite communication, elle a agi selon les seules exigences de sa stratégie, en s'autorisant l'utilisation de la force en fonction de son agenda propre et sans considération particulière pour une légalité internationale asservie et décidément à géométrie variable» (p 219), «Qui dit que l'argent ne vaut pas plus que les amis de longue date ? En effet, la preuve a été donnée le

jeudi 19 septembre 2013. Si le Roi du Maroc a reçu de grands honneurs au Mali, c'est parce que selon certaines indiscretions, ce dernier aurait casqué fort, une importante somme d'argent. (Note : 5 millions d'euros mis à la disposition de la campagne du candidat Ibk) (p 256), «L'Algérie sait mieux que quiconque que contre les groupes terroristes, il faut agir militairement et les défaire militairement... mais elle sait aussi que cela ne peut se faire sans la collaboration de la population» (p 468).

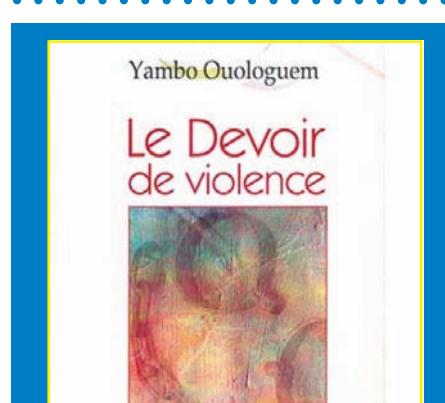
**Avis** Cette fois-ci, l'activité diplomatique est décrite de l'intérieur. En «action». Une carrière et des expériences qui ne laissent pas indifférente toute personne sensible à l'évolution des relations internationales de notre pays. Tout particulièrement celles qui nous sont, géographiquement, (très) proches et, pour certaines, franchement ou/et hypocritement hostiles.

**Citations :** «La gestion de la sécurité ne se mesure pas simplement aux différents moyens dont dispose un Etat, mais à sa capacité à les mobiliser et à les mettre à la disposition des acteurs identifiés comme pouvant les utiliser à bon escient» (p 84), «Ce n'est plus une guerre civile (Note : menée par les islamistes radicaux), c'est une guerre contre les civils» (p 138), «Se réunir ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite» (p 293), «La diplomatie est d'abord l'expression des rapports de forces, des enjeux de puissance, des luttes d'influence ou des stratégies d'alliance. En ce sens, elle est surtout un levier de pouvoir qui permet à l'Etat de défendre ses intérêts et d'assurer son rayonnement international» (p 461), «L'Algérie fait la politique que lui impose sa géographie» (p 465).

**Avis** Une œuvre majeure de la littérature africaine. La plus grande, peut-être. Un livre dont le contenu est d'une brûlante actualité (...)

**S**eulemennt en 2003, après 30 ans d'absence dans les librairies, réédition de cette œuvre majeure de la littérature dite africaine. Un livre (le premier, le seul... puis le silence) qui a beaucoup dérangé à l'époque, en 1968, date de sa première parution... et bien qu'encensé au départ, et qu'il ait obtenu le Prix Renaudot, il fut, par la suite... littéralement laminé (avec une accusation de plagiat pour mieux «tuer» l'auteur, un Malien... qui ne s'en est jamais remis, se retirant de la vie publique, s'étant aperçu que les lobbies de toutes sortes et en tous lieux étaient les plus forts). Pourquoi tout cela ? Il démonte, tout simplement, le paisible concept de «négritude» (concept jusque-là encouragé par les africanistes et des intellectuels africains proches de ces thèses occidentales) à qui il oppose le concept de «négraille», où les masses anonymes, constamment ex-

ploitées, se voient sans cesse imposées de l'extérieur les catégories dans lesquelles elles devront penser et faire leur histoire (...). Le livre se termine par une conclusion pessimiste sur l'avenir : la violence perdurera tant que le pouvoir restera dans les mêmes mains... L'Histoire contemporaine d'une Afrique (presque toute) indépendante, engluée (encore) dans les dictatures et les autoritarismes lui a donné amplement raison... à l'exception de Mandela... et de Zéroval... les seuls (et si rares) dirigeants à avoir quitté, volontairement et sans contrepartie, le fauteuil du pouvoir. Senghor, immense intellectuel, créateur du concept de négritude l'a bien quitté après avoir démissionné... mais seulement après, je crois, cinq mandats, à un âge bien avancé et pour mieux retrouver un fauteuil... à l'Académie française. Françafrican, un jour, Françafrican toujours !



**LE DEVOIR DE VIOLENCE.**  
Roman de Yambo Ouologuem.  
Editions Apic, 114 pages, 350 dinars,  
Alger 2009 (Fiche de lecture déjà  
publiée. Extraits pour rappel. Fiche  
complète in www.almanach-dz.com/  
bibliotheque/dalmanach.societe/)



## Le parquet ouvre une enquête sur l'effondrement à l'école de Boutlélis

# Le ministre de l'Education au chevet des écoliers blessés

*Une enquête a été ouverte par le parquet d'Es-Sénia suite à l'effondrement d'un plafond d'une classe dans une école primaire «Souiah Rahou» dans la commune de Boutlélis.*



J. Boukraa

L'incident, survenu mardi matin parallèlement aux travaux de réhabilitation au niveau de cette école, a fait six blessés d'une classe de 23 élèves de deuxième année primaire dont quatre (4) ont quitté le centre de santé le jour même après avoir reçu les soins nécessaires, tandis que deux (2) autres ont été gardés à l'hôpital d'Oran Dr. Benzerdjeb. Parmi ces deux blessés, une fillette atteinte au niveau de la tête a subi une intervention chirurgicale. Le deuxième blessé a eu une fracture au niveau de la jambe. Le procureur de la République d'Es-Sénia a ainsi ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire pour déterminer les responsabilités. Parallèlement à cette enquête, le ministre de l'Educa-

tion nationale, Abdelhakim Belaïbed, qui s'est rendu, mardi en fin d'après-midi au service des urgences pédiatriques de l'hôpital d'Oran, en compagnie du wali, Saïd Sayoud, pour s'enquérir de l'état de santé des enfants blessés a déclaré qu'une commission de son département comprenant l'inspection générale et le directeur central des structures et des équipements du ministère, a été dépêchée sur les lieux pour enquêter sur l'incident et en déterminer les causes. Le ministre a tenu à rassurer les parents d'élèves de l'école primaire Souiah Rahou, où a eu lieu l'incident, que les 259 élèves de 11 groupes pédagogiques seront transférés vers une école avoisinante pour garantir la continuité de leur scolarisation dans de bonnes conditions et la poursuite des travaux

## Après le relogement de 1.423 familles en octobre dernier 883 autres familles de Ras El Ain relogées

K. Assia

Pas moins de 883 familles du quartier populaire de Ras El Ain ont été relogées, hier, dans le village de Chehaïria dans la daïra de Béthioua. Cette opération, deuxième du genre, après celle effectuée en octobre 2023 et qui a touché 1.423 familles du même quartier, a vu la mobilisation de tous les services de sorte que des dizaines d'engins et d'importants moyens ont été déployés la veille pour garantir le bon déroulement de ce relogement qui s'est déroulé dans de bonnes conditions. Annoncée depuis le mois de février dernier, lors de la distribution de 2.500 logements toutes formules confondues, cette opération supervisée par le wali d'Oran s'inscrit dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire et devra

toucher d'autres quartiers de la ville. Sur les lieux, les services de l'APC et de la daïra d'Oran ont procédé, une fois le relogement terminé qui a débuté vers 5h00 du matin de la journée de mercredi, à la démolition de toutes ces habitations précaires. Une mesure prise pour stopper tout squat possible et mettre un terme à d'éventuels dépassages. Ainsi et avec le relogement de 800 familles hier dans des logements décents, ceci porte le nombre global de logements distribués à 2.300 unités. Ces relogements vont se poursuivre jusqu'à l'éradication du dernier bidonville ou habitation vétuste, a promis le chef de l'exécutif. En février dernier, un quota de 2.500 logements toute formule confondues a été distribué, avant-hier, à travers plusieurs daïras de la wilaya d'Oran. Celui-ci comprend

## Centre anti-cancer d'Oran Mise en service d'un deuxième accélérateur linéaire

Le centre anti-cancer de Misserghine à Oran, qui disposait d'un seul accélérateur linéaire (appareil de radiothérapie), vient de mettre un second appareil en service, alors qu'un troisième est en cours de montage, a indiqué mardi le directeur de cet établissement, Kada Baatouche. Le deuxième accélérateur linéaire est opérationnel depuis le 15 avril en cours, a-t-il fait savoir, ajoutant que la formation des équipes médicales a débuté pour entamer rapidement la prise en

charge des malades. S'agissant du troisième accélérateur linéaire, M. Baatouche a expliqué que les préinstallations sont déjà prêtes, alors que sa réception est attendue prochainement. «Le troisième accélérateur linéaire sera opérationnel vers le mois de juin», a-t-il assuré, soulignant l'importance de cette acquisition, qui permettra de prendre en charge les cancéreux dans de très bonnes conditions. «Avec trois accélérateurs, les rendez-vous et les délais d'at-

## Echangeur du pôle de Tlélat via l'autoroute Est-Ouest

# Vers l'inscription du projet dans la loi de finances 2025

Houari Saaïdia

L'ÉTUDE FICELÉE DEPUIS 8 ANS

Car tout le monde est obligé de passer par là, alors qu'il n'est en fait pas possible, pour des contraintes intramuros évidentes, d'opérer une quelconque réadaptation de cet ancien itinéraire routier à double sens. La seule solution au problème, c'est le projet d'accès au nouveau pôle via l'autoroute Est-Ouest. Une nécessité vitale. L'étude portant sur la conception de plusieurs variantes relatives à cet accès a été pourtant confectionnée depuis fin 2016. L'étude a mis en place plusieurs possibilités de passage via l'autoroute Est-Ouest pour rallier directement le nouveau centre urbain d'Oued Tlélat.

Il faut dire que l'opération suggérée alors par les pouvoirs publics locaux, pour un coût estimatif de 600 millions de DA, au-delà de sa pertinence -voire même son urgente nécessité- techniquement parlant, a eu

laval du ministre de TP de l'époque. Mais, depuis, l'opération ne sera jamais enregistrée pour cause d'austérité, explique-t-on à l'ex-Ponts et Chaussées. C'est le sort inévitable de très nombreux projets dans cette conjoncture de forte rationalisation budgétaire et de priorisation rigoureuse pour les investissements publics, tous secteurs productifs ou non productifs confondus. Les choses ont bien changé depuis peu. Et l'on se dirige vers une levée du gel sur le projet d'accès à Tlélat via l'autoroute Est-Ouest. Techniquement, il s'agit selon les explications de la DTP d'une bretelle qui aura à desservir le nouveau pôle urbain à partir du tronçon Oran de l'autoroute Est-Ouest. L'opération suggère la réalisation d'un échangeur, passage supérieur, comprenant la réhabilitation d'une piste agricole, sur 2,5 km, par sa mise à niveau.

## Boulevard de l'ALN et carrefour des «Trois-Cliniques»

# Des fresques en céramique pour mettre en valeur le patrimoine de la ville

Oran s'offrira, prochainement, un look esthétique à la faveur des actions en cours portant sur la réalisation de fresques, à travers plusieurs sites de la ville, mettant en valeur les différents sites et monuments historiques de la capitale de l'Ouest, a-t-on appris auprès de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya.

L'opération, basée sur la technique de la mosaïque, avec des carreaux en céramique, sera entamée, prochainement, au niveau du boulevard de l'ALN (Front de mer) et du carrefour dit des «Trois-Cliniques», dans le cadre d'une initiative lancée par la wilaya pour l'ornement et l'embellissement de la ville, «qui sera achevée avant le début de la saison estivale», a indiqué à l'APS le chef du service Patrimoine de la direction de la Culture et des Arts, Djamel Eddine Barka. Par ailleurs, dans le but de concrétiser cette initiative appelée

à conférer une touche esthétique certaine aux sites ciblés, la direction de la Culture et des Arts, qui pilote cette opération, a procédé à l'élaboration des cahiers des charges et lancé un appel à soumission pour le choix des entreprises auxquelles sera confiée la réalisation de ces œuvres artistiques urbaines. M. Barka a fait observer que des spécialistes des beaux-arts disposant de petites entreprises ou de startups peuvent postuler à cette opération.

A la faveur de cette initiative, le boulevard de l'ALN, qui s'étend du lycée Colonel Lotfi jusqu'au Théâtre de plein air «Hasni Chakroune» sera orné de 151 fresques mettant en valeur le riche patrimoine constitué de sites et de monuments historiques réalisés à différentes époques de l'histoire de la capitale de l'Ouest, de la préhistoire jusqu'à la période coloniale, selon la même source.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER  
**MESABIK Laïd**, 57 ans, AADL Hassi  
**AOUDI Yamina**, 91 ans, USTO  
**BELHAMOUCHI Walid**, 23 ans, Maoussa  
**BOUDAOUZ Zohra**, 91 ans, Boulanger

## Horaires des prières pour Oran et ses environs

16 chouel 1445

El Fedjr 04h47	Dohr 13h01	Assar 16h46	Maghreb 19h48	Icha 21h13
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



**Chlef****Perturbations annoncées de l'alimentation en eau**

**L**a station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de la commune de Ténès, au nord de Chlef, cessera sa production dimanche 28 avril en raison de travaux de maintenance périodiques, a indiqué mercredi l'unité de l'Algérienne des eaux. La SDEM de Ténès qui alimente 27 communes en eau potable, connaîtra un arrêt de production de quatre jours à partir de dimanche prochain en raison des travaux périodiques de maintenance qui seront effectués sur cette installation, selon un communiqué de l'unité de l'Algérienne des eaux à Chlef.

L'Algérienne des eaux a élaboré un programme spécial de distribution d'eau pour assurer un approvisionnement de cette ressource vitale au profit de la population, en fonction des capacités disponibles, note la même



source. Le programme de distribution d'eau potable reprendra progressivement à partir du 2 mai, a précisé le communiqué.

La SDEM de Ténès produit environ 200.000 m3/jour et alimente 27 communes en eau po-

table, et connaît des travaux périodiques de maintenance deux fois par an visant à entretenir les unités de production et d'éviter les dysfonctionnements qui pourraient affecter la production d'eau.

**Naâma****Plus de 300 millions DA pour soutenir les agriculteurs**

**U**ne enveloppe budgétaire de plus de 300 millions de dinars a été allouée à la wilaya de Naâma pour soutenir et accompagner les agriculteurs de la région à adopter les systèmes et les techniques modernes d'irrigation agricole, a-t-on appris du directeur des Services agricoles (DSA), Charouine Boudjemâa. Cette manne financière sera consacrée au soutien des investisseurs et des petits agriculteurs de la région pour initier des expériences agricoles novatrices dans la réalisation des différents équipements et infrastructures dédiées à l'irrigation

agricole, à l'instar du fonçage des puits et des bassins d'accumulation des eaux utilisant la toile de paillage synthétique, ainsi que pour l'acquisition de divers équipements de pompage de l'eau et de matériels d'irrigation, a expliqué le DSA.

M. Charouine a, d'autre part, fait savoir que l'objectif de cette mesure est l'amélioration du rendement de la production céréalière, afin d'atteindre un taux de 60 quintaux à l'hectare par l'extension des superficies consacrées à ce créneau d'activité agricole basée sur le procédé de l'irrigation complémentaire ob-

servée dans les différentes régions de la wilaya.

Il est à souligner que cette collectivité locale a mobilisé de nouvelles sources de financement destinées à soutenir et à accompagner les agriculteurs, durant la présente saison agricole, dont 230 millions DA affectés aux professionnels de la filière lait (producteurs de lait cru) et à l'acquisition d'équipements, ainsi que 330 millions DA destinés aux opérations portant sur l'extension des superficies consacrées à la plantation d'oliviers et de palmiers-dattiers, note-on.

**Béni-Abbès****Mise en place d'un dispositif anti-incendie**

**U**n dispositif opérationnel de prévention et de lutte contre les incendies de récoltes et palmiers vient d'être mis en place dans la wilaya de Béni-Abbès, selon les services de la wilaya. Inscrit dans le cadre d'un plan proactif de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de palmeraies pour la saison estivale 2024 et des efforts des différents secteurs pour faire face aux incendies de récoltes et palmiers à travers cette

wilaya du Sud-ouest du pays, ce dispositif est piloté par une commission de wilaya composée de représentants de tous les secteurs concernés par le suivi du plan, a-t-on précisé.

La wilaya de Béni-Abbès recense actuellement plus de 642.940 palmiers dattiers productifs répartis sur une dizaine de palmeraies et oasis d'une superficie globale de 4.509 ha, à travers les communes de Béni-Abbès, Tabellala, Tam-

tert, El Ouata, Kerzaz, Béni-Yekhlef, Timoudi, Ouled Kho-deir, et Ksabi.

La même source a, par ailleurs, fait savoir qu'il est prévu, dans les prochains jours, le lancement d'exercices de simulation d'interventions en cas de feux de récoltes et palmiers par les unités de la Protection civile en coordination avec les intervenants concernés, dans le but d'une meilleure maîtrise des incendies.

**Béchar****Projets de deux gares ferroviaires de marchandises**

**D**eux gares ferroviaires de marchandises sont projetées dans la nouvelle zone industrielle de Toumiat, selon les services de la wilaya.

"Il s'agit d'une gare ferroviaire de marchandises dédiée aux trains de transport du minerai de fer de Gara-Djebilet (Tindouf) vers le complexe sidérurgique à Béchar et une autre dédiée au transport des céréales en direction du centre régional de stockage.

Le projet du complexe sidérurgique de la zone industrielle de Toumiat qui s'étalera sur une

superficie de 3.000 ha inextensible aura, une fois opérationnel, une capacité de production de 20 millions de tonnes de produits sidérurgiques avant d'atteindre 40 millions de tonnes en 2040, alors que le centre régional de stockage des céréales en cours de réalisation dans cette même zone industrielle dispose d'une capacité d'un million de qx.

Lors d'une récente séance de travail du centre de commandement local des projets structurants de la voie ferrée Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, longue

de 950 km et du complexe sidérurgique, présidée par le wali, Mohamed Saïd Ben Kamou, en présence des représentants de différents secteurs, institutions, entreprises et bureaux d'études dont ceux de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) principal maître d'ouvrage, il a été décidé de mettre en œuvre les procédures administrative et techniques en prévision des travaux de réalisation de ces deux gares ferroviaires de marchandises, signale la même source.

**Mascara****Lancement de fouilles sur deux sites archéologiques**

**D**es fouilles archéologiques ont été lancées dernièrement au niveau des deux sites «Aqua Sirement», dans la commune de Bouhanifia, et «Ala Miliaria», dans la commune de Beniane, selon la direction de la Culture et des Arts.

Cette opération, parrainée par le ministère de la Culture et des Arts et coïncidant avec le Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), a été réalisée par une équipe composée de cinq chercheurs affiliés au Centre national de recherche en archéologie, accompagnés de plusieurs étudiants et professeurs spécialisés en archéologie de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, a souligné à l'APS le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Abdelghani Reziki. Le chercheur du centre précité et membre de l'équipe de chercheurs, Medad Kamel, a souligné dans que ces fouilles cibleront, dans une première étape, le site archéologique "Aqua Sirement" (cité romaine antique), dans la commune de Bouhanifia, à travers un cadastre archéologique effectué sur le site, et ce pour déterminer sa topographie et les étapes historiques, en plus de collecter des données archéo-

logiques sur ce site historique. Les chercheurs devront passer à la seconde étape, lors de ces fouilles qui durent 20 jours, à travers la concrétisation de l'opération du cadastre archéologique similaire au niveau du site archéologique "Ala Miliaria", dans la commune de Beniane, dont l'histoire remonte à la période romaine.

Ces fouilles s'inscrivent dans le cadre du premier projet de carte archéologique algérienne de l'Ouest du pays, lancée lundi dans la wilaya de Mascara, visant principalement à définir avec précision l'histoire, les caractéristiques et la localisation des sites archéologiques de l'Ouest du pays, selon la même source, qui a ajouté que l'équipe de chercheurs affiliés au Centre national de recherche en Archéologie programmera à "court terme" des fouilles au niveau des sites archéologiques des wilayas de Sidi Bel Abbès, Relizane et Oran, dans le cadre du même projet.

M. Medad a souligné que ces centres ont réalisé, l'année dernière, plusieurs fouilles au niveau des sites archéologiques de l'Est du pays, et ce dans le cadre du projet de la carte archéologique de cette région.

**Sidi Bel Abbès****Théâtre : une distinction pour l'université**

**L**a pièce théâtrale "Moutaham" (accusé) de l'université de Sidi Bel Abbès a décroché le prix de la meilleure représentation complète, dans le cadre de la 14ème édition du Festival national du théâtre universitaire Mahieddine-Bouzid, qui a pris fin au théâtre régional de Sidi Bel Abbès, en présence du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Kamel Baddari.

Intervenant à l'occasion de la cérémonie de clôture, organisée dans la soirée du mardi, le ministre a salué "le rôle joué par les étudiants d'avant-garde à travers le théâtre, l'art, la culture et leur contribution efficace à l'éification de l'Algérie nouvelle", notant que "les œuvres de différentes régions du pays, en compétition à cette manifestation culturelle, ont permis de

mettre en relief la diversité du patrimoine culturel et artistique".

M. Baddari a appelé à "l'accompagnement des talents des étudiants et les encourager à poursuivre les œuvres théâtrales à travers l'échange avec les artistes et académiciens pour améliorer leurs performances et développer les œuvres artistiques, dans le cadre du théâtre au sein de l'université".

Ce festival, organisé six jours durant au Théâtre Régional et à l'Université "Djilali Liabès" de Sidi Bel Abbès, a vu entrer en compétition, dix représentations théâtrales. Le jury a salué le niveau des œuvres présentées par les troupes participantes, sous divers aspects, et a également appelé à "institutionnaliser ce Festival national de théâtre universitaire et l'organiser annuellement dans diverses universités du pays.

**El Bayadh****Le Centre d'instruction des transmissions ouvre ses portes**

**D**es portes ouvertes sur le centre d'instruction des transmissions "Chahid Guettaf M'hamed" d'El Bayadh (2ème Région Militaire) ont été lancées mardi.

Le Lieutenant-colonel, Commandant-adjoint du Centre d'instruction des transmissions "Chahid Guettaf M'hamed" a supervisé l'ouverture de cette manifestation d'information au nom du Général Major, Commandant de la deuxième Région Militaire, en présence des autorités militaires locales et de la famille révolutionnaire.

Le Commandant-adjoint du Centre a souligné, lors de l'ouverture de cette manifestation, que ces portes ouvertes ont pour objectif de rapprocher le citoyen de son institution militaire et de permettre au public de s'enquérir de visu des différentes perspectives de formation et des méthodes de travail au sein du Corps des Transmissions".

Cette manifestation d'information s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre du plan de com-

munication de l'Armée nationale populaire (ANP) de l'année 2023-2024 dans son volet lié à l'arme des transmissions, considéré comme une tradition consacrée par l'état-major de l'ANP, durant plusieurs années, dans le but de concrétiser le principe de rapprochement de l'institution militaire du citoyen, notamment la catégorie des jeunes, renforcer le lien armée/nation, la défense de la souveraineté nationale et consacrer le service du pays et du citoyen".

"Ces portes ouvertes, qui constituent un trait d'union entre le citoyen et l'institution militaire, sont souhaitées par l'état-major. Elles doivent être une vitrine sur nos forces armées, avec les perspectives prometteuses qu'elles offrent, à travers lesquelles la société, avec ses diverses couches, prend conscience du saut qualitatif réalisé par les différentes structures de l'Armée nationale populaire, de ses forces en général et du Corps des transmissions et des systèmes d'information, en particulier", a indiqué le même intervenant.

# COMMUNICATION

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Wilaya de RELIZANE  
Direction des travaux Publics  
NIF- DTP = 408015000048023  
Avis D'appel D'offre ouvert  
Avec Exigence de Capacités Minimales  
NO6 /2024

La Direction des travaux Publics de la Wilaya de RELIZANE, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des travaux concernant le projet :

**OPERATION : ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX (TRANCHE 2022)**  
**LOT N°26 :** Renforcement de l'assainissement des eaux pluviales du chemin menant au douar Kelalcha (Commune Ammi Moussa).

**Capacités minimales exigée :**

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel, N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, ne peuvent soumissionner pour ces travaux seuls les entreprises qui répondent aux conditions minimales d'éligibilité à savoir :

**1. Pour le Lot N°26 :**

**A. Capacités Professionnelles :**

L'entreprise doit avoir le Certificat de Qualification et de Classification Professionnelles de catégorie Trois (03) ou plus, activité principale « Travaux Publics », en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

**B. Capacités techniques :**

Les entreprises :

- Ayant réalisés au moins un projet de même nature (travaux d'assainissement ou protection d'un projet routier) « justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage ».

**C. Capacités financière :**

Les entreprises ayant au moins d'un chiffre d'affaire des Trois (03) dernières 2020, 2021, 2022 supérieurs ou égale 2 000 000.00 DA TTC visé par les services concernés.

**NB :** Les entreprises crée nouvellement (moins de trois -03- ans), le moyen de chiffre d'affaires des années d'activité sera prendre en considération, pour les entreprises débutantes (une année d'activité) le chiffre d'affaire de cette dernière sera prendre comme référence.

**Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de :**  
**LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE, SISE A : CITE INTISSAR - RELIZANE , où Ou sur la page officielle de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Relizane sur réseaux sociaux Facebook » (الصفحة الرسمية للمديرية العامة للأشغال العمومية بولاية ليليزان)**

- Seules les personnes dûment mandatées par l'entreprise peuvent retirer le dossier de soumission.

L'offre comprendra toutes les pièces et documents qui seront mis dans trois (03) enveloppes distinctes cachetées et fermées, qui porteront la mention selon le contenu : la première contiendra dossier de candidature -offre technique, et l'offre financière. Le tout sera mis dans une même enveloppe cachetée et fermée dite " enveloppe Intérieure ". Portant la mention : à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - avis d'appel d'offre n 06/2024 -objet de l'appel d'offre.

**OPERATION : ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX (TRANCHE 2022)**

**LOT N°26 :** Renforcement de l'assainissement du chemin menant au douar Kelalcha (Commune Ammi Moussa).

**1- Le dossier de candidature contient :**

Une déclaration de candidature ; le soumissionnaire atteste qu'il :

N°	PIECE DEMENDE
01	Une déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée (selon modèle accompagné).
02	Une déclaration de probité dûment remplie, datée, signée (selon modèle accompagné).
03	Les statuts pour les sociétés (EURL, SNC, SARL, SPA....);
04	Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
05	Attestation de mise à jour auprès de la (CNAS, CASNOS, CACOBATH) récent valide. (en cours validité pendant la date d'ouverture).
06	Copie de certificat de qualification et de classification activité principale Travaux Publics catégorie 03 ou plus, en cours de validité à la date d'ouverture des plis pour le Lot N°26.
07	Une copie de registre de commerce électronique.
08	Numéro d'identification fiscale (NIF).
09	Extrait de rôle apuré joint avec engagement de paiement des dates + calendrier de paiement le cas échéant.
10	Références professionnelles de l'entreprise délivrées par des maîtres d'ouvrage : pour le Lot N°26 : Ayant réalisés au moins un projet de même nature (travaux d'assainissement ou protection d'un projet routier) « justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage ».
11	Les bilans des trois dernières années 2020- 2021-2022 visé par les services des impôts, comptable agréé pour la personne physique, commissaire au compte et comptable agréé pour la personne morale.
12	Attestation d'identification bancaire (RIB).
13	Copie de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
14	Attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2022, pour les sociétés de droit algérien (EURL, SNC, SARL, SPA...).

**2- L'offre technique contient :**

N°	PIECE DEMENDE
01	Déclaration à souscrire pour chaque lot (selon modèle ci-joint), dûment remplie, datée, signée
02	Les pièces justificatives pour les Moyens humains cité dans Mémoire Technique Justificatif : Pour les cadres : par les diplômes+ affiliation CNAS. Pour les ouvriers ordinaires : par affiliation CNAS.
03	Moyens matériels cité dans mémoire technique justificatif : Justifiés par :
04	- pour le matériels roulants : les cartes grises + police d'assurance + contrôle technique valide le jour d'ouverture des plis.
05	- pour les matériels non roulants : factures d'achat + par PV de constat d'huissier de justice (délai inférieur à Six (06) mois à compté de la date d'ouverture).
06	Le cahier des charges remplis, signé, daté et paraphé par le soumissionnaire.
07	un planning respectant les délais d'exécution.
08	Mémoire Technique Justificatif (selon modèle ci-joint) dûment remplie, signée et cacher.
09	P.V de visite du site (selon modèle ci-joint).

**3. L'offre financière contient :**

- la lettre de soumission (selon modèle ci-joint), dûment remplie, datée, signée
- le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie, datée, signée
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie, datée, signée
- La durée de préparation des offres est de 21 jours à compter de la 1<sup>re</sup> parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.
- Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal le jour de dépôt des offres est différé jusqu'au jour ouvrable suivant
- L'heure limite de dépôt des offres : de 08 h 00 mn à 13 h 00 mn.
- Dernier heur de dépôt des offres est 13 H 00 MN.
- L'ouverture des plis se fera le même jour de dépôt des offres à 13 h 00 mn.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de (03) trois mois à compter de la date d'ouverture des plis. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis à la date et l'heure sus citées.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE RELIZANE**

**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**

**NIF- DTP = 408015000048023**

**Deuxième Avis D'appel D'offre ouvert**

**Avec Exigence de Capacités Minimales**

**N° 08 /2024**

La Direction des travaux Publics de la Wilaya de RELIZANE, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales, pour la réalisation des travaux concernant le projet :

**Projet : SUIVI ET REALISATION D'UNE ZONE INDUSTRIELLE A SIDI KHATTAB - WILAYA DE RELIZANE - TRANCHE 02-**

**- LOT 3 : ZONE C**

**MODE DE PASSATION :**

Le mode de passation adopté est l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, et ce, par application des dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

**ELIGIBILITE DES CANDIDATS :**

L'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges est réservé uniquement aux entreprises et groupements d'entreprises de droit Algérien remplissant les conditions minimales d'éligibilités suivantes :

**1/ Capacités Professionnelles :**

**a- Entreprise seule :**  
 L'entreprise doit avoir le Certificat de Qualification et de Classification Professionnelles de catégorie six (06) ou plus, activité principale « Travaux publics ou Hydraulique », en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

**b- Groupement d'entreprises :**

Le chef de file, doit avoir un Certificat de Qualification et de Classification Professionnelles de catégorie six (06) ou plus, activité principale « Travaux publics ou Hydraulique », en cours de validité à la date d'ouverture des plis ;

Chaque membre du groupement, doit avoir un Certificat de Qualification et de Classification Professionnelles de catégorie cinq (05) ou plus, activité principale « Travaux publics ou Hydraulique », en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

**2/ Capacités financières :**

Les entreprises ou groupement ayant au moins un chiffre d'affaire des 03 années (2019, 2020, 2021, 2022) / 3 ou (2020, 2021,2022) / 3 supérieurs ou égale 600 000 000.00 DA TTC.

**3/ Capacités Technique :**

- 1/ Les entreprises ayant un chef de projet (Ingénieur d'état ou Master en Travaux publics, Génie civil, Hydraulique Justifié par une attestation de travail en qualité de chef du projet (au moins 05 ans d'expérience) + diplôme+ CV + affiliation CNAS/CASNOS + engagement du soumissionnaire de mettre ce cadre en question à la disposition du projet durant toute la durée d'exécution des travaux,

- 2/ Les entreprises ayant réalisés au moins : Un projet de réalisation des travaux de viabilisation (Voirie ou assainissement),

- 3/ Les entreprises ayant réalisés au moins : - Un projet de réalisation d'une station de relevage avec équipement électromécanique

**Quo**  
 -Un projet de revêtement en béton bitumineux avec (Travaux de revêtement GB + BB ≥ 30 000 T) et qui possède Une (01) Station d'enrobé de capacité minimale de 120 T/H et plus au nom de l'entreprise et :

- Le lieu d'installation du poste d'enrobé doit être indiqué dans le dossier de soumission Justifié par PV de constat d'huissier de justice récent (Après la date de parution de l'appel d'offre).

- En aucun cas le lieu d'installation du poste d'enrobé ne dépasse pas 80 kms.

**N.B:**  
 Si l'une des trois conditions d'éligibilité (capacité professionnelle, capacité financière et capacité technique) n'est pas satisfait, l'offre sera rejeté systématiquement

-Les Références professionnelles sont Justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de :

**LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE, SISE A : CITE INTISSAR - RELIZANE .**

**NUM DE TELEPHONE : 046 72 54 36 FAX : 046 72 54 38**

**E- MAIL : directiontravauxp48@gmail.com**

Seules les personnes dûment mandatées par l'entreprise peuvent retirer le dossier de soumission.

L'offre comprendra toutes les pièces et documents qui seront mis dans trois (03) enveloppes distinctes cachetées et fermées, qui porteront la mention selon le contenu : la première contiendra dossier de candidature -offre technique, et l'offre financière. Le tout sera mis dans une même enveloppe cachetée et fermée dite " enveloppe intérieure ". Portant la mention : à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - avis d'appel d'offre N° 08/2024 -objet de l'appel d'offre.

**1- Le dossier de candidature contient :**

N°	PIECE DEMENDE
01	- Une déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée (selon modèle).
02	- Une déclaration de probité remplie, datée, signée (selon modèle)
03	- Une déclaration de sous-traitant dûment remplie, datée, signée (selon modèle).
04	- Les statuts pour les sociétés (EURL, SNC, SARL, SPA) :
05	- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
06	- PV de visite de site (selon modèle)
07	- Les bilans fiscaux des années 2019-2021-2022 , 2020-2021-2022 visé par les services des impôts, comptable agréé pour la personne physique, commissaire au compte et comptable agréé pour la personne morale.
08	- Une copie de registre de commerce électronique
09	- Attestation d'identification bancaire (RIB) et attestation de solvabilité
10	- Copie de certificat de qualification et de classification
11	- Références professionnelles de l'entreprise délivrées par des maîtres d'ouvrage cité dans Mémoire Technique Justificatif.
12	- Les pièces justificatives pour les Moyens humains cité dans Mémoire Technique Justificatif • Pour le chef de projet : Justifié par une attestation de travail en qualité de chef du projet (plus de 05 ans d'expérience) + attestation de travail + diplôme+ CV + affiliation CNAS / CASNOS • Pour les autres moyens humains: Par les diplômes+ CV + affiliation CNAS + engagement du soumissionnaire de mettre les cadres en question à la disposition du projet durant toute la durée d'exécution des travaux. • Pour les ouvriers ordinaires : par l'attestation de mise à jour -à jour- auprès de la CNAS-précisant le nombre d'ouvriers déclarés + liste nominative des ouvrières visé par les services CNAS (DAS).
13	- Les pièces justificatives pour les Moyens matériels : cité dans Mémoire Technique Justificatif pour les matériels roulants, les combinaisons + police d'assurance+ contrôle technique, pour les matériels non roulants : factures d'achat + PV de constat d'huissier de justice récent (daté après la parution de l'appel d'offre). - En cas de location des matériels justifié par un contrat de location notarié récent (délai inférieur à une (01) année à compté de la date d'ouverture).

## APPARTEMENTS

■ Vends studio au centre-ville, rue Hô Chi Minh, 5<sup>ème</sup> étage, une pièce, sdb, wc – Tél : 0798.35.85.94 / 0556.89.63.22

■ Vend F3 84,5m<sup>2</sup>, USTO, HLM, Oran, acté + L/F au 2<sup>ème</sup> étage Px 880 millions fixe – Tél : 0770.87.88.95

■ A vendre F2, 3<sup>ème</sup>, étage superficie 55 m<sup>2</sup>, à Cap Falcon, acté + livret foncier. Tél : 0666.19.98.50. Prix après visite

■ A louer F5 200 m<sup>2</sup>, niv villa, Sénia + F3 2<sup>ème</sup> Sénia 200 + F3 rdc avec haouch Sénia + F3, 3<sup>ème</sup> prom Belgaïd + F3 + F4 Prom Les Castors + F2 rdc, Haouch Jules Ferry + F3 1<sup>ère</sup> équipée Akid + Studio Choupot : 0668.63.43.22 / 0557.23.91.30

■ Vend appart : F2, F3, F4, F5, cuisine, équipée box pour voiture, placards, ch/c, à Maraval, Fernand-ville, Bir El-Djir, Wilaya, avec vue sur mer – Tél : 0772.43.37.38

■ Tlemcen ; appart à vendre, F3 neuf, 85 m<sup>2</sup>, quartier résidentiel (Les Dahlia) 3<sup>ème</sup> étage, acté, avec livret foncier, 1 Milliard 600 – Tél : 0671.20.92.93

■ Vends appartement remis à neuf, F3+ cave au rond-point Les Castors, Cité 150 logts – Tél : 0774.97.87.68

## TERRAINS

■ A vendre lot terrain, 120 m<sup>2</sup>, à Pépinière, acté. Tél : 0541.03.55.60. Prix après visite

## VILLAS

■ Vend villa 264 m<sup>2</sup>, en R+2 : garage, jardin, 1<sup>er</sup>: F2, salon, 2<sup>ème</sup> F2, cuisine, salon, à cité Petit Oran. Prix, 2MD400 – Tél : 0553.51.28.41

■ Vend à Misserghine-centre : villa de 3 appartements autonomes, rdc : F3 + garage + jardin (cuisine, sdb) 1<sup>er</sup>: étage : F4 + terrasse (cuisine, sdb), 2<sup>ème</sup> étage : F4 + terrasse (cuisine, sdb) – Tél : 0559.39.40.62

■ A vendre maison à Fernand-ville, Haf Khamisti, 270 m<sup>2</sup>, 2 garages rdc : salon, séjour, cuisine, Hamam, jardin. 1<sup>er</sup> étage : 4 chambres, terrasse. 2<sup>ème</sup> étage : chambre, terrasse architecture unique, extérieur en pierres. Tél : 0555.95.85.31

■ Vd villa 3 étages ; sup 150 m<sup>2</sup>, actée, rdc : gd cuis, chamb, wc, garage 2v, 1<sup>er</sup>: 3 pces, sal, sdb (fini), 2<sup>ème</sup> : 3Pc, sal, sdb, manque finition, 3<sup>ème</sup> gd sal cour, terrasse, manque finition – 200 logts Es-sénia, Oran : 0658.28.39.92

## PENSÉE

Le 26/04/2006  
nous a quittés notre cher père, grand-père

**FELLAHI Hadji Ahmed.**

En ce douloireux souvenir nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

الله يرحمك و يوسع عليك

■ Marsat Ben M'hidi (ex Port Said) à vendre immeuble de 5 étages, composé de 9 appartements, acté avec livret foncier très bonne rentabilité locative l'été. Terrasse vue sur mer. Prix 9 milliards. Accepte l'échange à Oran. Tél : 0671.20.92.93

## EMPLOIS

■ SARL Boukshelf spécialiser dans l'importation et la distribution des pneumatiques, les Castors Oran, cherche agent polyvalent (commercial, logistique) âgé 27 à 35 ans, exp 3 ans et plus. Tel : 0559.06.68.91 0556.73.66.40. email: boukshelf-pneumatiques@gmail.com

■ A Oran cherche femme de ménage. Contacter : 0671.20.92.93

## DIVERS

■ Bonjour ! Je vends un lot d'ordinateurs HP I5, 256/gigas. Contactez-moi au : 0550.55.65.00

## PENSÉE

Il y a 14 ans et quelques jours, un 31 mars 2010, notre valeureuse sœur:



Khadidja BENGUESMIA CHADLY fut rappelée par notre Créateur, laissant orphelins toute une famille et un fils qui effeuilleraient les 18 ans. Les années s'égrennent mais la vie ne réussira jamais à nous faire sombrer dans l'oubli.  
*Ta chère mère, ton fils, tes frères et sœurs*  
إنا له ولانا به راجعون  
زحمة الله وتقليها في الصالحين

## Société cherche en vue de recrutement :

### Un chauffeur

Conditions : - Possède un véhicule en bon état. - Résidant à Oran ou ses environs.  
Pour toutes personnes intéressées : veuillez envoyer vos CV à cette adresse mail : [oran.recruit2021@gmail.com](mailto:oran.recruit2021@gmail.com)

## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville

Direction des équipements Publics

De la wilaya de Saida.

NIF : 422024000020299.

## Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 5 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la Direction des équipements publics de la wilaya de Saida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecte restreint N° 36/2023 paru dans les quotidiens nationaux « الجريدة الرسمية » en date du 18/12/2023 et « quotidien d'Oran. » en date du 19/12/2023 se rapportant à L'étude Et Suivi Pour La Réalisation D'un centre de transfusion sanguine à l'hôpital AHMED MEDEGHRI De SAIDA .

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres comme suit :

Désignation du projet	BUREAU D'ÉTUDE	Note global	Montant Proposé	Montant Après correction	Décal D'ÉTUDE	Décal DE SUIVI	NIF DE BUREAU D'ÉTUDE	Critère de choix
Étude Suivi Pour La Réalisation D'un centre de transfusion sanguine à l'hôpital AHMED MEDEGHRI De SAIDA .	CONCEPTION IDEAL MEKKI AICHA	92.12 points	28 875 000.00 DA (TTC)	28 875 000.00 DA (TTC)	03 Mois	10Mois	285200600009174	meilleure offre

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Saida, dans un délai de trois jours à compter de la date de première publication du présent avis d'attribution.

Tous participants qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de (10) jours à partir de la première parution du présent avis.

LE DIRECTEUR :

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE WILAYA DE TLEMCEN – DAIRA DE OULED MIMOUN – COMMUNE DE OULED MIMOUN

N° 20 / 2024

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ouled Mimoun, Daïra d'Ouled-Mimoun, Wilaya de Tlemcen dont le siège est situé au Boulevard de la République, portant le numéro d'immatriculation fiscale 0 984 1313 91158 18, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence Des Capacités Minimales, pour la réalisation du projet suivant :

**Réfection et Revêtement En Béton Bitumineux à Ouled Mimoun :**  
Lot 01: Haf sidi Zouaoui ( 2 <sup>ème</sup> Tranche )  
Lot 02: Voirie Coté Est , ( 2 <sup>ème</sup> Tranche )

Les entreprises qualifiées en TRAVAUX PUBLICS 4 ou plus(activité principale Travaux Publics ) et intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges y afférant auprès du service de la commune d'Ouled Mimoun, pendant les jours ouvrables contre le paiement du montant de 3 000,00 DA à Monsieur le trésorier des Communes d' Ouled-Mimoun.

Les offres devront parvenir auprès du service des Marchés de la commune d'Ouled-Mimoun dans un délai de Quinze «15 » jours à compter de la première parution de cet avis à travers les journaux nationaux par le biais de l'ANEPE sous enveloppe principale anonyme portant la mention

« Soumission à ne pas ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'Evaluation des offres »  
**Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence Des Capacités Minimales N° 20 -2024 objet:**

**Réfection et Revêtement En Béton Bitumineux à Ouled Mimoun :**  
Lot 01: Haf sidi Zouaoui ( 2 <sup>ème</sup> Tranche )  
Lot 02: Voirie Coté Est , ( 2 <sup>ème</sup> Tranche )

cette enveloppe principale contiendra trois autres enveloppes cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la première contenant les pièces relatives au « Dossier de candidature » la deuxième contenant les pièces relatives à « L'Offre Technique » et la troisième contenant les pièces relatives à « L'Offre Financière »

**L'OSCUSSIER DE CANDIDATURE**  
✓ Une Déclaration De Candidature, remplie signé cachetée et datée.  
✓ Une Déclaration De Probité remplie signé et cachetée et datée.  
✓ Photocopie du Statut de l'entreprise ou la société éventuellement (dans le cas d'une personne morale). (photocopie).  
✓ Photocopie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.  
✓ Tout Document permettant d'Evaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants :

a) Capacités Professionnelles : Photocopie du Certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine de travaux de publics (Activité Principale Travaux Publics 4 ou Plus).

b) Capacités Financières : Les bilans financiers de l'entreprise des 03 dernières années 2020 .2021 et 2022 (photocopie), Références Bancaires

#### c) Capacités Techniques :

- ✓ Photocopie des moyens humains appuyés par CV, diplômes et CNAS ou CACOBAT.
- ✓ Pv de Constat du matériels destinés à l'exécution du projet avec justifications (la propriété du matériel sera justifiée par des documents officiels (carte grise, et assurances). Pour les soumissionnaires qui présentent un matériel par location ou achat par adjudication doivent joindre les cartes grises avec assurances justifiée par un Acte Notarié.
- ✓ Les références professionnelles fournies et signées et cachetées par les maîtres de l'œuvre antérieurs pour des travaux similaires, (photocopie).
- ✓ Un P.V de visite de site visé par le soumissionnaire et le Maître d'Ouvrage.

#### 2.OFFRE TECHNIQUE,

- ✓ Une déclaration à souscrire dument remplie signée, cachetée et datée.
- ✓ Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justifiant planning des travaux et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics à savoir :
- ✓ Le cahier des charges remplie, signé, cacheté portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

#### 3.OFFRE FINANCIERE,

- ✓ La Lettre De Soumission ; remplie, signée et cachetée et datée .
- ✓ Le Bordereau Des Prix Unitaires (BPU), remplie signé et cacheté
- ✓ Le Détail Quantitatif Et Estimatif (DQE) remplie signé et cacheté.
- ✓ La Décomposition Du Prix Global Et Forfaitaire (DPGF) signé et cacheté.

La durée de préparation des offres : 15 jours à compter de la première parution de cet Avis dans l'un des quotidiens nationaux également sur le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres. Cet avis tient lieu de convocation des soumissionnaires pour prendre part à la réunion d'ouverture des plis à 14 H 00 mn, au siège de l'A.P.C. d' Ouled Mimoun, qui se tiendra le jour ouvrable à la date limite de dépôt des offres à 13 H 30.

Fait à OULED MIMOUN Le : .....  
LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLEE  
POPULAIRE COMMUNALE

## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القارية مديرية الأشغال العمومية لولاية وهران

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

(NIF : 408015000031086)

Projet : réalisation d'une passerelle métallique desservant la localité de Dada Youm/Mers-El-Kebir

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247

au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , la direction des travaux publics de la wilaya d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°08/SDIR/DTP/2024 relatif au projet suscité que ce dernier a été attribué provisoirement comme suit :

Entreprise	Note technique	Montant DA/TTC	Montant après correction DA/TTC	Délais	Elément ayant permis le choix de l'attribution du marché
SERGEC NIF : 099931010310301	99/100 points	14.136.962,00	14.136.962,00	05 mois	Ayant rempli les conditions techniques et financières de l'instruction aux soumissionnaires

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Oran, dans un délai de 10 jours, à compter de la première date de parution du présent avis sans les quotidiens nationaux.

Pour les autres soumissionnaires intéressés, ces derniers sont invités à se rapprocher de service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis l'attribution provisoire de la convention, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE DIRECTEUR

**TF1**

**20.10 Mademoiselle Holmes**



Série de suspense - France - 2023  
Saison 1 - Episode 5/6

-20 degrés

Avec Lola Dweaere, Tom Villa, Thomas Jouannet, Alika Del Sol

De retour de Londres, Charlie et Samy sont appelés sur une affaire de meurtre dans une entreprise de glace artisanale. La victime, une chef glacière, a été retrouvée morte, visiblement enfermée dans la chambre froide. Les premières conclusions de l'enquête laissent penser à une vengeance.

•2

**20.10 Envoyé spécial**



Présenté par Élise Lucet

«Quand la police piège la messagerie du crime» : En infiltrant un réseau téléphonique crypté, la police judiciaire française a espionné les 200 membres les plus importants de la criminalité organisée mondiale • «Centrales photovoltaïques, le grand déploiement» : Partout en France, les projets de parcs photovoltaïques au sol se multiplient.

**TF1**

**20.10 Danse avec les stars**



Saison 13 - La finale

Présenté par Camille Combal

Plusieurs célébrités, associées à des danseurs professionnels, interprètent des chorégraphies. Les couples sont ensuite notés par un jury de personnalités du monde artistique. Il est constitué de Fauve Hautot, Mel Charlot, Jean-Marc Généreux et Chris Marques. Au sein du casting de stars de cette treizième saison de danse de couple figurent l'acteur américain James Denton («Desperate Housewives»), l'animatrice franco-brésilienne Cristina Córdula...

•2

**20.10 Capitaine Marleau**



Série policière - France - 2021

Saison 4 - Episode 4

- L'homme qui brûle

Avec Corinne Masiero, Anne Alvaro, Gérard Darmon, Claire Nebout

Lily Terrier, une jeune coiffeuse, est retrouvée empoisonnée au cyanure dans le salon où elle travaillait. Dans le sac à main de la victime, la capitaine Marleau découvre une invitation pour assister à une représentation d'Othello, mis en scène par Frédéric Lefranc au théâtre municipal.

**3**

**20.10 Les secrets du château**



Téléfilm policier - France - 2019

Avec Myriam Bourguignon, Anny Duperey, Hélène Seuzaret

Lors de la fête annuelle donnée au château de la Rocheoucauld, près d'Angoulême, un crime sanglant est commis. La victime est Cédric De Breuil, un entrepreneur de renom, époux de la comtesse Louise de Camaran. Une femme qu'Alex Meurisse, le commandant chargé de l'enquête, semble très bien connaître.

**CANAL+  
GRANDECRAN**

**20.04 Terminator Renaissance**



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2009

Avec Christian Bale, Anton Yelchin, Sam Worthington, Moon Bloodgood

John Connor est devenu le chef de la résistance dans un monde post-apocalyptique et lutte féroce contre la montée en puissance de Skynet et ses Terminators.

**JEUDI**

**6**

**20.10 Pékin express**



Saison 18 - Sur les traces du tigre d'or : demi-finale

Présenté par Stéphane Rotenberg

Au nord du Vietnam, les binômes tentent de décrocher leur place pour la finale en participant à trois épreuves. Trek au milieu des montagnes, mission sur l'eau et tir à l'arc, les candidats doivent faire preuve d'endurance, de patience mais aussi de précision pour arriver au bout de cette étape durant laquelle ils découvrent un chef d'oeuvre de la nature : la montagne Nui Thung, percée par un trou de 50 m de diamètre.

**TMC**

**20.25 Sans identité**



Thriller - Grande-Bretagne - France - Allemagne - Etats-Unis - 2011

Avec Liam Neeson, Diane Kruger, January Jones, Aidan Quinn

Le docteur Martin Harris se rend à Berlin avec sa femme pour un congrès de biotechnologie. A l'aéroport, il oublie son attache-case sur un chariot. Arrivé à l'hôtel, il repart immédiatement le chercher, ne prenant pas le temps de prévenir son épouse. Mais son taxi a un accident.

**CANAL+**

**20.10 Tokyo Vice**



Série policière - Etats-Unis - 2024

Saison 2 - Episode 7/10

- Sur le front

Avec Ansel Elgort, Ken Watanabe, Rachel Keller, Shô Kasamatsu

Jake retrouve sa famille aux Etats-Unis pour fêter le 60e anniversaire de son père. Pendant ce temps, les membres du clan Chihara-Kai organisent les funérailles de leur chef. La question de sa succession se fait plus pressante. Naoki Hayama assure la régence et reste persuadé que Tozawa a commandité l'assassinat de leur chef.

**CINE +  
PREMIER**

**19.50 Don't Worry Darling**



Thriller - Etats-Unis - 2022

Avec Florence Pugh, Harry Styles, Chris Pine, Olivia Wilde, KiKi Layne

Alice et Jack Chambers sont un jeune couple heureux dans les années 50, vivant dans la ville de Victory, en Californie, qui semble parfaite et qui a été créée et financée par la mystérieuse société pour laquelle Jack travaille. La curiosité concernant la nature du travail de son mari sur le "projet Victory" secret commence à consumer Alice.

**TF1**

**20.10 Danse avec les stars**



Saison 13 - La finale

Présenté par Camille Combal

Plusieurs célébrités, associées à des danseurs professionnels, interprètent des chorégraphies. Les couples sont ensuite notés par un jury de personnalités du monde artistique. Il est constitué de Fauve Hautot, Mel Charlot, Jean-Marc Généreux et Chris Marques. Au sein du casting de stars de cette treizième saison de danse de couple figurent l'acteur américain James Denton («Desperate Housewives»), l'animatrice franco-brésilienne Cristina Córdula...

•2

**20.10 Capitaine Marleau**



Série policière - France - 2021

Saison 4 - Episode 4

- L'homme qui brûle

Avec Corinne Masiero, Anne Alvaro, Gérard Darmon, Claire Nebout

Lily Terrier, une jeune coiffeuse, est retrouvée empoisonnée au cyanure dans le salon où elle travaillait. Dans le sac à main de la victime, la capitaine Marleau découvre une invitation pour assister à une représentation d'Othello, mis en scène par Frédéric Lefranc au théâtre municipal.

**3**

**VENDREDI**

**6**

**20.10 Années 80, les brunes comptent plus pour des prunes !**



Dans les années 80, plusieurs jeunes femmes comme Lio, Princess Érika, Caroline Loeb ou Jil Caplan ont révolutionné la chanson française. Rejetant l'image de la muse douce et effacée, ces "amazones" affirmaient une nouvelle féminité, provocante et énergique. En inversant les rôles traditionnels, en s'habillant de manière libérée et en jouant de la guitare électrique, elles ont contribué à faire évoluer les mentalités.

**CANAL+  
GRANDECRAN**

**20.04 La faille**



Thriller - Etats-Unis - Allemagne - 2007

Avec Anthony Hopkins, Ryan Gosling, David Strathairn

A Los Angeles. Ted Crawford, brillant ingénieur en aéronautique, abat son épouse Jennifer d'une balle dans la tête. Arrive la police, conduite par l'inspecteur Rob Nunally. Crawford avoue. Mais l'arme du crime a disparu et aucune empreinte n'a été relevée.

**20.10 Cauchemar en cuisine**



Direction le Nord pour Philippe Etchebest. Le chef se rend ce soir à Wambrechies, à quelques kilomètres de Lille, dans le restaurant d'Ophélie et Sébastien. Ce dernier a beau avoir reçu le titre de Maître Restaurateur, qui récompense les établissements d'excellence et garantit une cuisine authentique, il ne semble pas à la hauteur : sa carte est incohérente, son sens du service, approximatif, et le poisson servi aux clients manque de fraîcheur.

**CINE +  
FRISSON**

**19.50 Rogue, l'ultime affrontement**



Film d'action - Etats-Unis - Canada - 2007

Avec Jet Li, Jason Statham,

John Lone, Devon Aoki

Jack Crawford et son partenaire Tom Lone, agents du FBI, traquent les mafias asiatiques sur le territoire américain. Lors d'une opération, ils croisent la route du redoutable tueur à gages Rogue, qu'ils abattent. Mais l'assassin survit et, peu après, Lone est retrouvé mort. Trois ans plus tard, Crawford, désormais l'ombre de lui-même, apprend que Rogue a refait surface.

**CANAL+**

**20.10 Une année difficile**



Comédie dramatique - France - 2023

Avec Pio Marmaï, Jonathan Cohen,

Noémie Merlant, Mathieu Amalric

Cactus, Antilope, Quinoa ou encore Sirène, font partie des militants bien décidés à alerter leurs contemporains des dangers du changement climatique. C'est à ce titre qu'ils mènent une action d'éclat devant une enseigne de grande distribution, sur le point d'ouvrir ses portes à l'occasion du Black Friday.

**CINE +  
PREMIER**

**19.50 Désigné coupable**



Drame - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2021

Avec Tahar Rahim, Jodie Foster,

Shailene Woodley, Zachary Levi

Capturé par le gouvernement américain, Mohamedou Ould Slahi survit dans la prison de Guantánamo Bay où il est détenu depuis plus de dix ans sans inculpation ni procès. Après avoir perdu tout espoir, Slahi trouve des alliés dans l'avocate de la défense Nancy Hollander et son associée Teri Duncan. Ensemble, ils affrontent d'innombrables obstacles dans une quête désespérée de justice.

Bélier 21-03 au 20-04

Si vous n'arrêtez pas de penser à vos amours ou à l'argent, cela risque de devenir obsessionnel.

Taureau 21-04 au 21-05  
C'est une bonne période pour discuter et échanger avec votre partenaire ou vos collaborateurs sociaux.

Gémeaux 22-05 au 21-06  
Cette Pleine Lune est assez fatigante pour vous, tant pour les nerfs que pour la forme. Evitez la foule ou les repas trop arrosés et demain faites une grasse matinée...

Cancer 22-06 au 22-07  
Cette pleine lune est tout à fait appropriée pour faire une fiesta en compagnie de vos amis, ou de vos enfants si vous en avez.

Lion 23-07 au 23-08  
La Pleine Lune arrive à point pour marquer d'une pierre blanche la réalisation de l'un des buts fixés il y a deux semaines.

Vierge 24-08 au 23-09  
Si vous êtes en voyage ou en simple déplacement, vous rencontrez des personnes susceptibles de vous aider dans vos démarches ou dans vos affaires.

Balance 24-09 au 23-10  
Voilà une Pleine Lune particulièrement intéressante. Si vous avez des problèmes d'argent, faites le bilan de ces deux dernières semaines.

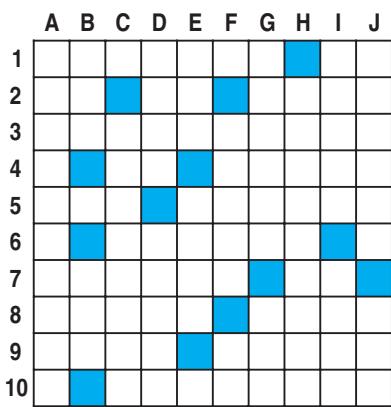
Scorpion 24-10 au 22-11  
Aujourd'hui, vous êtes plutôt mélancolique ou romantique. Heureusement, votre conjoint est là pour vous faire revenir au présent qui est, comme son nom l'indique, un cadeau!

Sagittaire 23-11 au 21-12  
Cette pleine lune n'est pas de tout repos pour vous! Vous préférez la passer chez vous au calme plutôt qu'en soirée avec vos proches. Ne culpabilisez pas...

Capricorne 22-12 au 20-01  
Cette pleine lune met en exergue vos capacités créatrices et vos projets. Les graines que vous avez plantées deux semaines en arrière sortent de terre!

Verseau 21-01 au 18-02  
Aujourd'hui, vous avez envie de faire la fête en réunissant vos proches autour d'un bon repas. Pourquoi pas chez vous?

Poissons 19-02 au 20-03  
Vous rêvez de vacances alors que vos activités vous retiennent à la Terre, avec un emploi du temps hyper chargé.



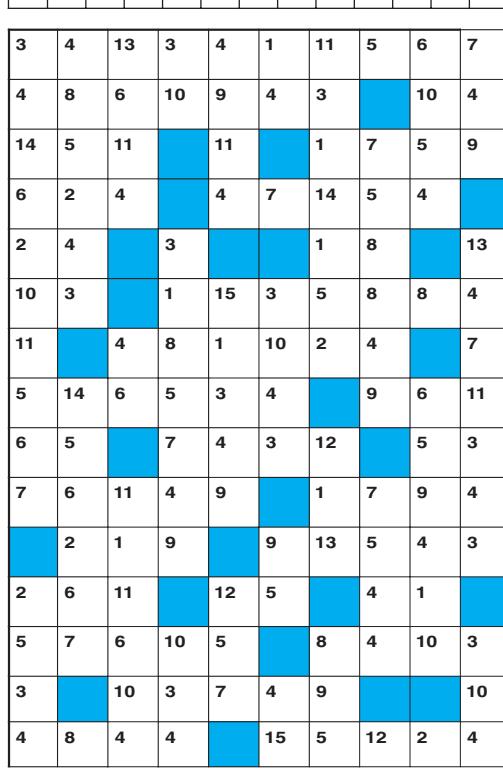
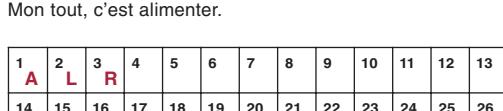
- Horizontalement:**
- Dans les opérations de change, il se fait souvent doubler ! Ordre d'appel.
  - Préposition. Indéfini. Graminée.
  - Décomposées.
  - Tiré de note.
  - Boîte d'ouvrage.
  - Crime de lèse-majesté. Elle nous fait marcher, elle est bien bonne !
  - File.
  - Surbore.
  - Font du commerce.
  - Se sifflé à demi.
  - Publiciste éclairé.
  - Esprit romain au foyer.
  - Musique piano.
  - Débroussaillés.
- Verticalement:**
- A. A regretter !
  - UN des Anglais.
  - Boite à secrets.
  - Grand candélabre.
  - Perdu pour perdu !
  - Bêtes à cornes.
  - Porte charge.
  - Passe la main.
  - Rage. Article.
  - Bouclée chez le caracul.
  - Un peu nerveux.
  - Répétent.
  - Facteur. Valeur.
  - Prises à la romaine.
  - Possessif.



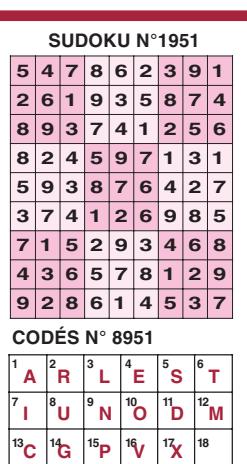
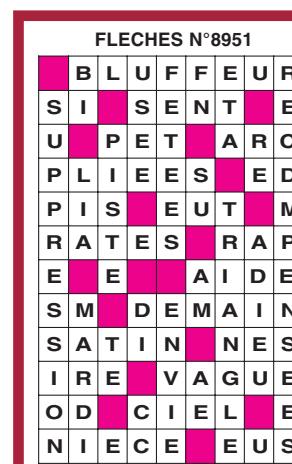
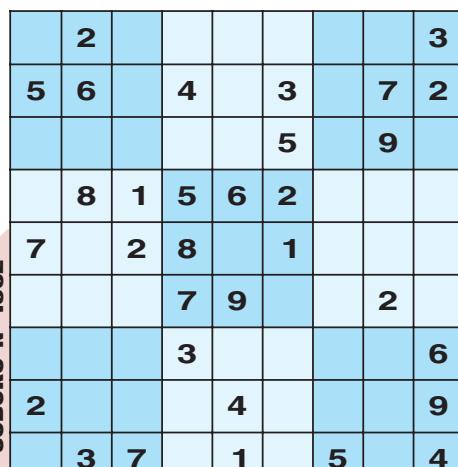
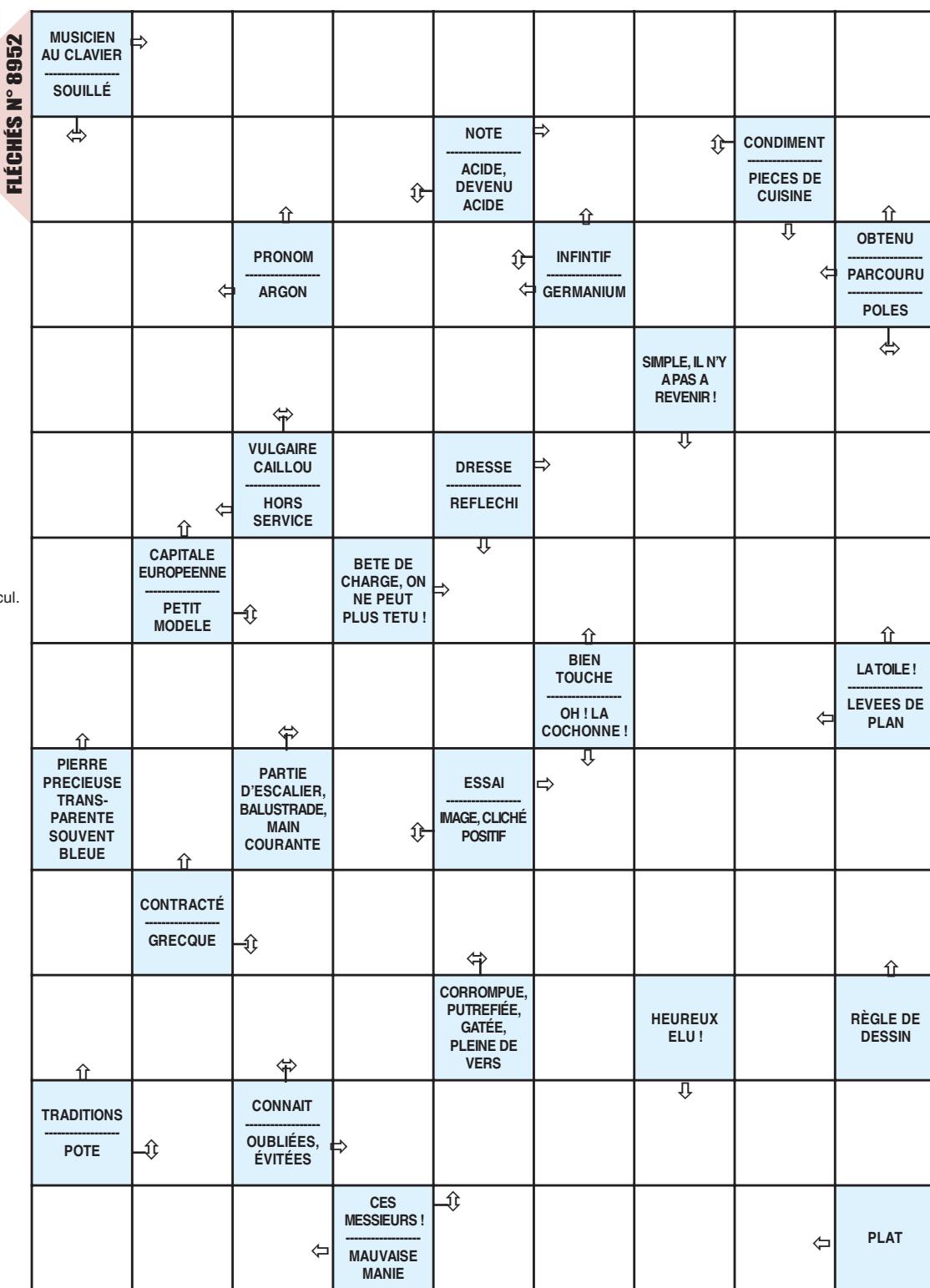
ACCALMIE – AERONAUTE – AFFICHAGE – ARDEUR – BARBOUILLAGE – BIZARRERIE – BONZÉ – CALCULATRICE – CAPRICIE – CHOTT – CIRCULATION – COMMUNAUTE – COUETTE – COURBE – DOCTEUR – EFFORT - ESPOIR – ETAGE – FABULATION – GERBE – GISEMENT – GLISSADE – GLOBE – GOUT – GUIMBARDE – IDEE – MARMAILLE – MILIEU – NIECE – OREE – RASADE – SALADIER - SCIENCE – TAXER – TEINT – TRAC – VENIN.

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un prénom personnel.
- Mon 2e, c'est se fendre la pipe.
- Mon tout, c'est alimenter.



### Jeux proposés par Chérifa Benghani



10 ERRREURS



**Grève du contrôle aérien français: les compagnies doivent annuler 75% des vols à Orly, 65% à Roissy et Marseille**

Les compagnies aériennes vont devoir annuler aujourd'hui jeudi 75% des vols à l'aéroport parisien d'Orly et 65% à Paris-Roissy ainsi qu'à Marseille en raison de la grève des contrôleurs aériens en France, ont indiqué mardi des sources proche du dossier.

La Direction générale de l'aviation civile (DGAC) française leur demandera également d'annuler 60% des vols à Toulouse et Nice, et 50% pour les autres aéroports, a indiqué la même source.

**L'Etat du Tennessee américain veut autoriser les enseignants à porter une arme**



Des professeurs armés: le parlement du Tennessee, Etat du sud des Etats-Unis, a adopté mardi une proposition de loi autorisant les enseignants, les directeurs et autres membres du personnel scolaire à porter une arme de poing, un an après une tuerie dans une école. Une quinzaine d'Etats américains autorisent le port d'arme pour le personnel scolaire, à la discrétion des circonscriptions académiques, dans le contexte d'une multiplication des fusillades en milieu scolaire ces dernières années.

Adoptée mardi par la Chambre des représentants du Tennessee, la loi avait été approuvée par le Sénat plus tôt en avril. Elle doit maintenant être validée par le gouverneur Bill Lee, qui s'est déjà dit «ouvert» à cette idée. La loi fixe plusieurs conditions: les membres du personnel souhaitant porter une arme doivent notamment suivre 40 heures de «formation de base au maintien de l'ordre dans les écoles». En mars 2023, un assaillant avait ouvert le feu dans une école primaire de Nashville, tuant trois élèves de neuf ans et trois membres du personnel avant d'être lui-même abattu par la police.

# Le Quotidien D'ORAN

Edition Nationale d'Information

## Vive colère dans les campus américains après des arrestations de manifestants dénonçant les crimes sionistes à Gaza



La colère est restée vive mardi chez de nombreux étudiants américains après que des appels de dirigeants d'universités à la police ont mené à des arrestations massives de manifestants soutenant les Palestiniens et dénonçant le génocide mené par l'armée sioniste en cours dans la bande de Gaza. Dans la nuit de lundi à mardi, 120 personnes ont été interpellées devant des locaux de la pres-

tigieuse Université de New York (NYU), selon un bilan revu à la baisse de la police. Ces personnes ont été relâchées, a affirmé un porte-parole de la NYPD, la police new-yorkaise.

Mais le vif débat, et l'ire des étudiants, sont loin de retomber. L'administration de mon université, mes élus au Congrès et même le président se comportent comme s'ils étaient des porte-paroles du

sionisme. Ils nous réduisent au silence, nous suspendent», a dénoncé devant la presse, Sarah Borus, une étudiante du Barnard College de l'Université de Columbia.

La semaine dernière, une centaine d'étudiants de Columbia, réclamant l'arrêt du génocide à Gaza ont été interpellés. A Yale, dans la ville de New Haven, une cinquantaine de personnes ont été arrêtées dans des circonstances similaires.

## Naufrage au large de Djibouti : au moins 21 migrants morts et 23 disparus



Au moins 21 migrants, dont des enfants, sont morts et 23 autres sont portés disparus dans le naufrage de

leur embarcation au large de Djibouti, a annoncé mardi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

«Les opérations de recherche et sauvetage par les autorités locales et l'OIM sont en cours», a affirmé l'organisation onusienne sur X, précisant qu'un total de 77 migrants se trouvaient à bord de l'embarcation.

Sur les 77 migrants à bord de l'embarcation, 23 sont toujours portés disparus et 21 corps ont été retrouvés, dont ceux d'enfants, selon le chef de mission de l'OIM à Djibouti, Tanja Pacifico. Le bateau était en route vers la côte djiboutienne après avoir quitté le Il s'agit du deuxième naufrage rapporté par l'OIM au large de Djibouti en quelques semaines, après un autre le 8 avril dans lequel au moins 38 migrants, dont des enfants, ont péri.

**Le distributeur Casino annonce de 1.300 à plus de 3.200 postes menacés**



Entre 1.293 et 3.267 postes pourraient être supprimés au sein du groupe Casino, l'un des grands noms de la distribution française, a annoncé l'entreprise mercredi. Le «projet de réorganisation», présenté mercredi aux représentants du personnel, «prévoit 1.293 suppressions nettes de postes au sein des fonctions sièges du groupe», indique Casino dans un communiqué.

Le siège historique du groupe conserverait à Saint-Etienne (centre-est) «1.010 postes sur 1.564 actuels», précise Casino. Aux 1.293 suppressions nettes au sein des fonctions sièges du groupe pourraient s'ajouter, «à défaut de trouver des repreneurs», jusqu'à 1.974 postes supprimés si les hypermarchés et supermarchés qui n'ont pas été cédés à d'autres distributeurs -Intermarché, Auchan, Carrefour- ainsi que certaines plateformes logistiques, ne trouvent pas de repreneurs d'ici la fin septembre. Casino, qui employait encore 200.000 personnes dans le monde et 50.000 en France fin 2022, a vu ses effectifs fondre au fil des cessions des derniers mois, à 28.212 pré-plan social et après cession de la quasi-totalité des magasins grands formats à la concurrence.

## «Erosion continue» des droits humains en France



Entre les «restrictions excessives» au droit de manifester ou l'introduction de surveillance algorithmique, la situation des droits humains en France a continué en 2023 son «érosion», dénonce mercredi Amnesty International dans son rapport annuel mondial.

«La situation des droits humains et du respect des droits humains en France se dégrade et la société civile doit être vigilante. Il y a de plus en plus de discours de haine décomplexée», de «plus en plus de remise en cause du droit international (...) et c'est vraiment un signe mauvais pour l'avenir de notre pays», a résumé mardi à l'AFP Jean-Claude Samouiller, président d'Amnesty International France, en marge d'une conférence de presse à Paris.

Lors de rassemblements pour contester la réforme des retraites ou le projet de mégabassine (réservoirs d'eau) ou en soutien aux Palestiniens - quand ils ont été autorisés -, les autorités ont recouru de façon «abusive à la force dans le maintien de l'ordre», déplore Amnesty dans son rapport, citant «des dispersions violentes et des matraquages aveugles».

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### L'ÉCOLE DE BOUTLÉLIS ET LES MÉFAITS DE LA DÉMOGRAPHIE

**L**a modeste localité de Boutlélis à la proximité d'Oran a frôlé le drame ce mardi. L'effondrement du plafond d'une classe d'école a provoqué l'émoi de milliers de parents et un choc généralisé chez des écoliers. Comme de coutume en de pareilles circonstances, une enquête est engagée pour situer les responsabilités dans ce malheureux et regrettable événement. Les responsables auront à répondre de ce fait qui réclame des explications circonstanciées. Il sera difficile cependant d'expliquer la présence des travaux engagés dans l'école en présence des élèves dans leur classe. Leur proximité et leur chevauchement sont incompréhensibles, même si l'argument de la réfection de la bâtisse en urgence a de quoi tenir. Le cheminement des procédures administratives

relatives à ce dossier vont demander une clarification pour que les responsabilités soient identifiées. Cette clarification ne sera pas une tâche aisée bien que les procédures sont connues. Il pourrait paraître alors évident de ne pas trop s'appesantir sur l'identification de fautifs à pénaliser pour avoir dérouté le cours normal d'une école et d'avoir expédié des écoliers dans des hôpitaux. En vérité, les réelles mises en cause dans ce dramatique désagrement sont les méfaits de la démographie et l'énorme pression qu'elle impose dans le

monde de l'éducation. Bien que les urgences dans cet important domaine névralgique ne dédouanent pas les responsabilités dans la prise en charge, souvent dans une hâte contrainte, les petits et les grands impondérables sont parfois un tribut à assumer. Sauf que parfois on est tenté de donner mille fondements au vieux dicton qui dit qu'il arrive souvent d'éborgner quelqu'un en voulant l'embrasser. Faire face à la scolarisation de millions d'enfants n'est ni une embrassade ni un simple jeu de langage. Répondre aux multiples exigences en infrastructures d'une population en surnombre répond malheureusement à la nécessité d'un juste et difficile départage entre la quantité et la qualité de ce que l'on offre.